



## RÉUNION PUBLIQUE

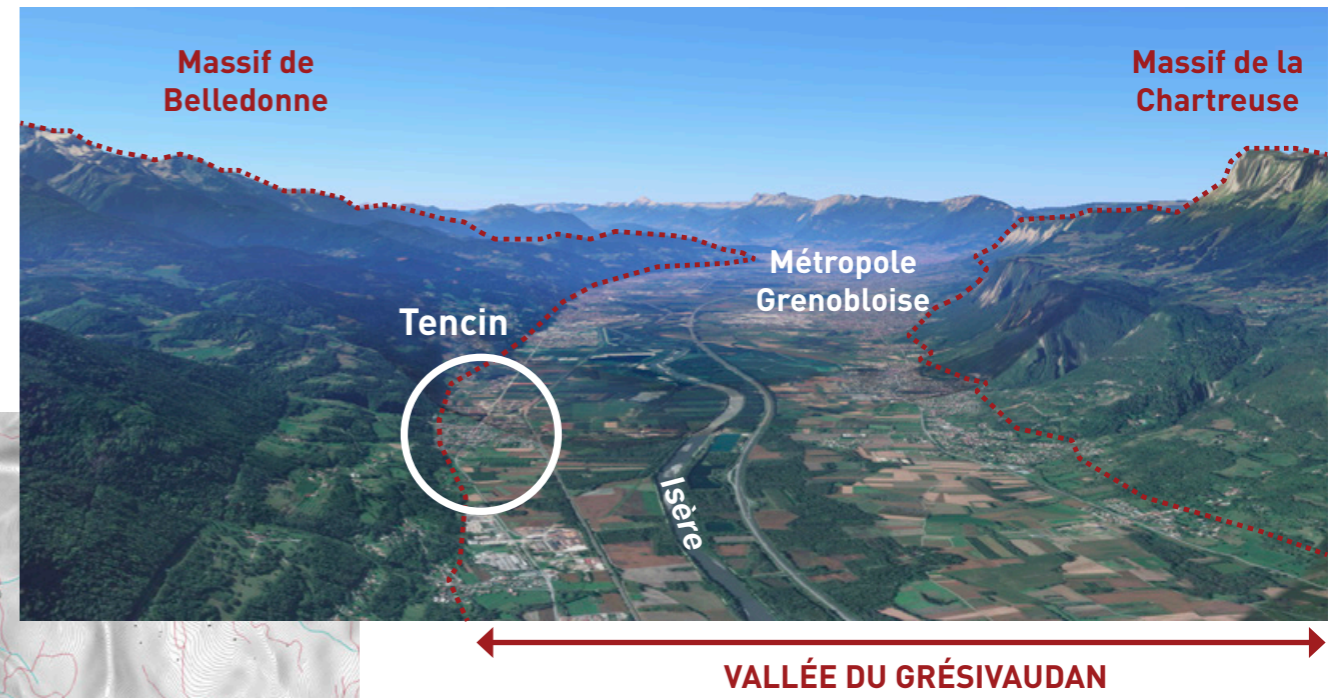
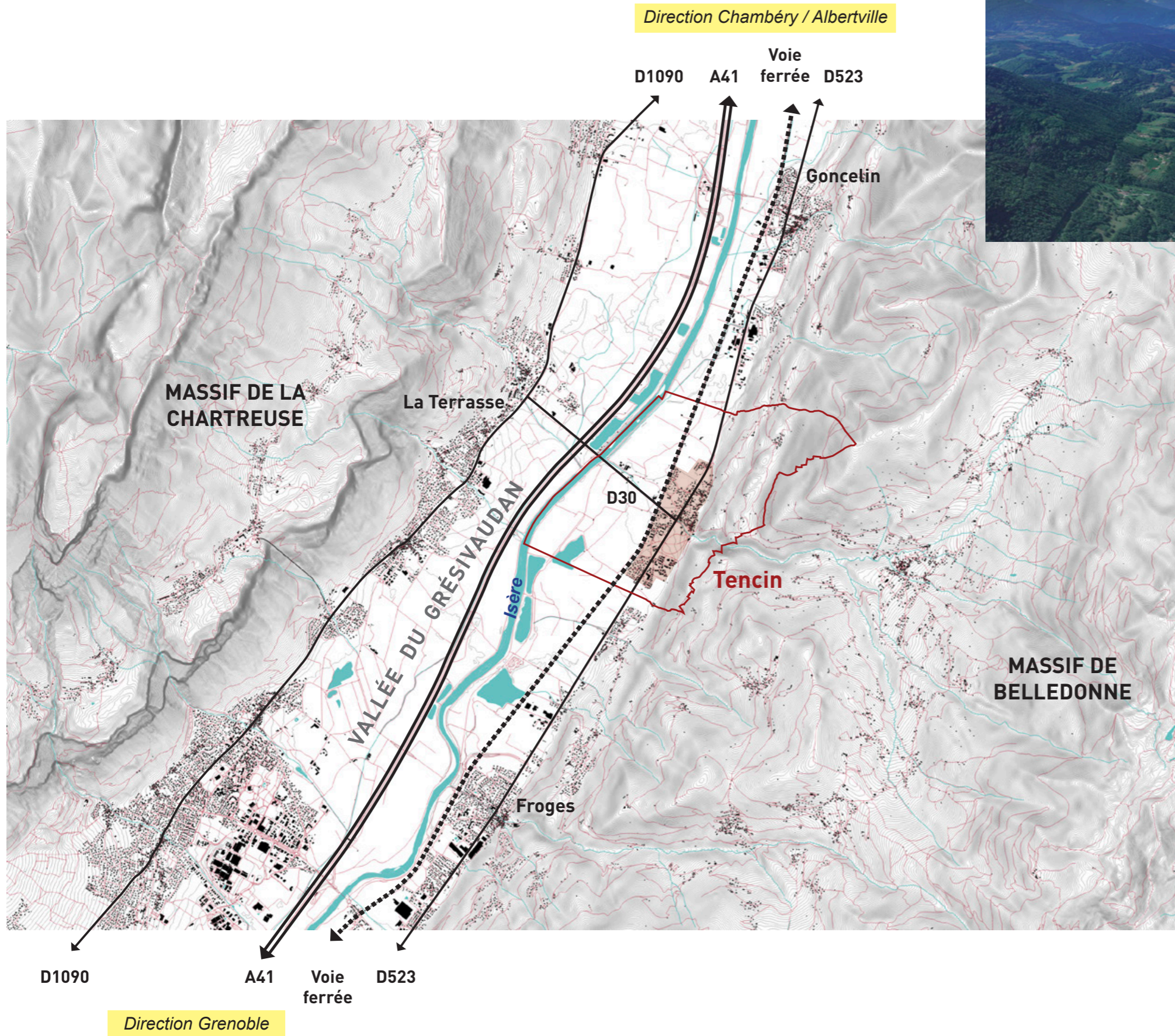
CRÉATION D'UN CŒUR DE VILLAGE ET SES LIAISONS AUX  
QUARTIERS NORD-OUEST DE LA COMMUNE

**TENCIN (38) - 25 AVRIL 2023**



# 01. DIAGNOSTIC

## APPROCHE GÉOGRAPHIQUE



## 01. DIAGNOSTIC

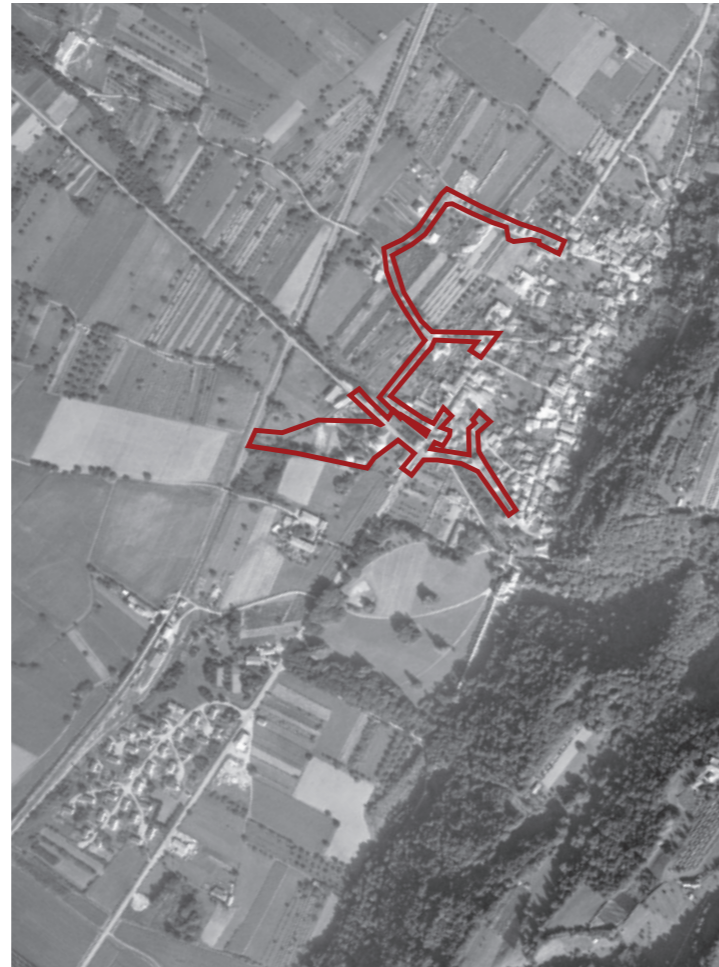
# APPROCHE HISTORIQUE

### Évolution du tissu urbain de la commune



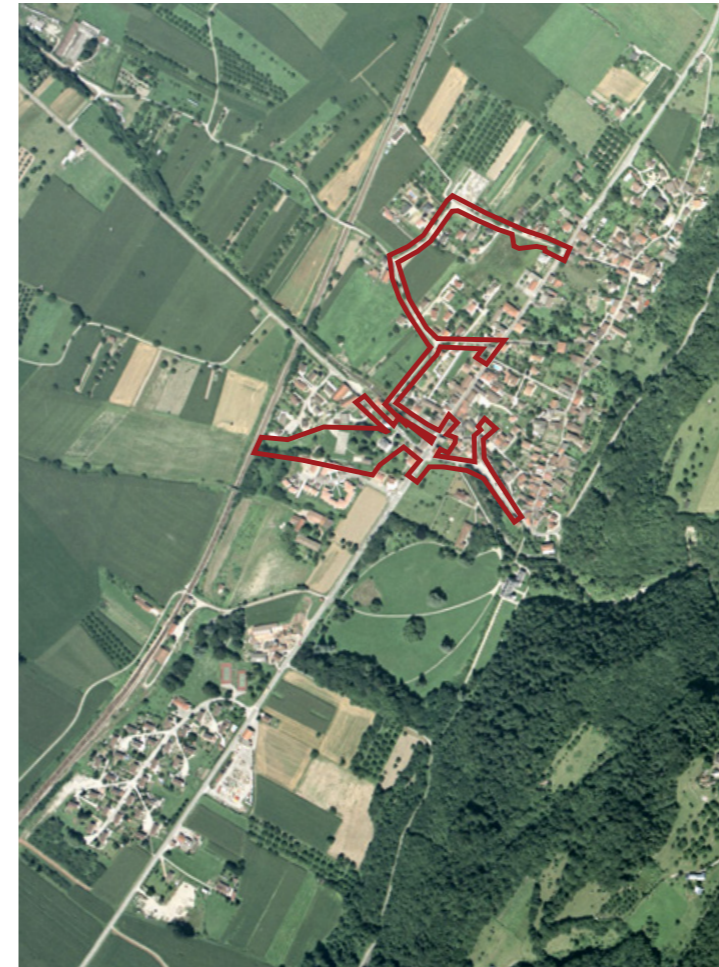
1948

- **Habitat dense** le long de la **vieille rue**.
- **Parcellaire agricole** en lanières.
- **Routes départementales** et **voie ferrée** déjà présentes.
- Au sud, quelques **constructions isolées remarquables** : le château, la ferme de la grande maison et la gare.



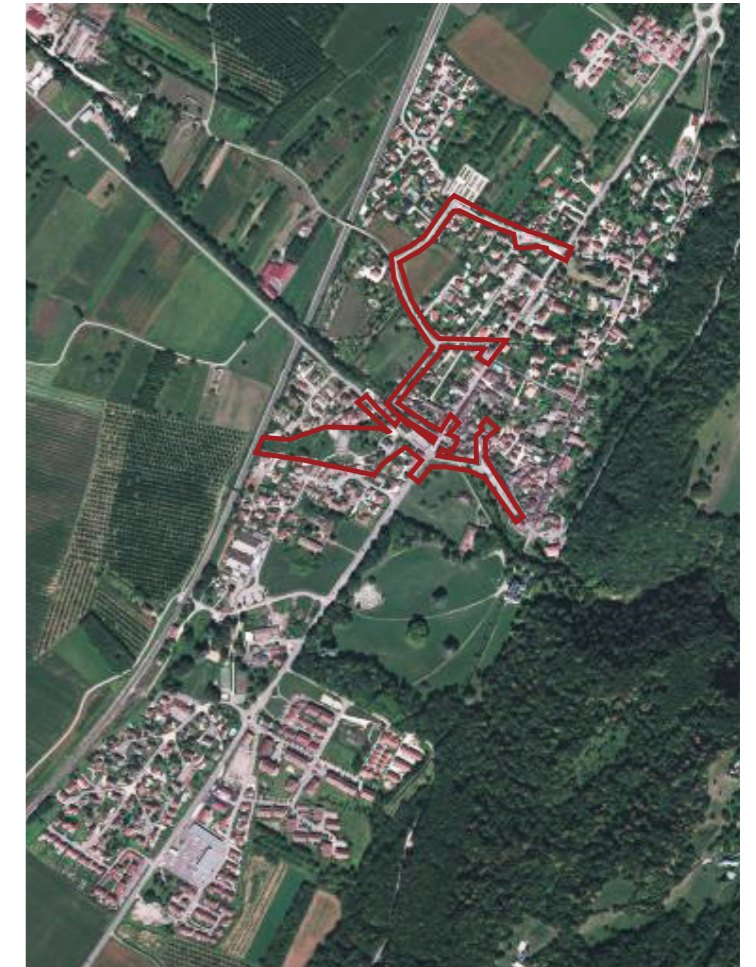
1970

- Création d'un **lotissement** au sud-ouest, à proximité de la gare.
- Apparition de **maisons isolées** le long des chemins agricoles.
- Début du **remembrement** du parcellaire agricole.



1993

- Construction de **maisons individuelles** et de **petits immeubles collectifs** autour du parc de la Mairie.
- **Extension diffuse** du tissu pavillonnaire.



2021

- Au sud, fort développement de **nouveaux quartiers** mêlant logements, équipements et un pôle commercial.
- Construction de **plusieurs lotissements** au nord.

# 01. DIAGNOSTIC

## APPROCHE HISTORIQUE

### Zoom sur le coeur de village



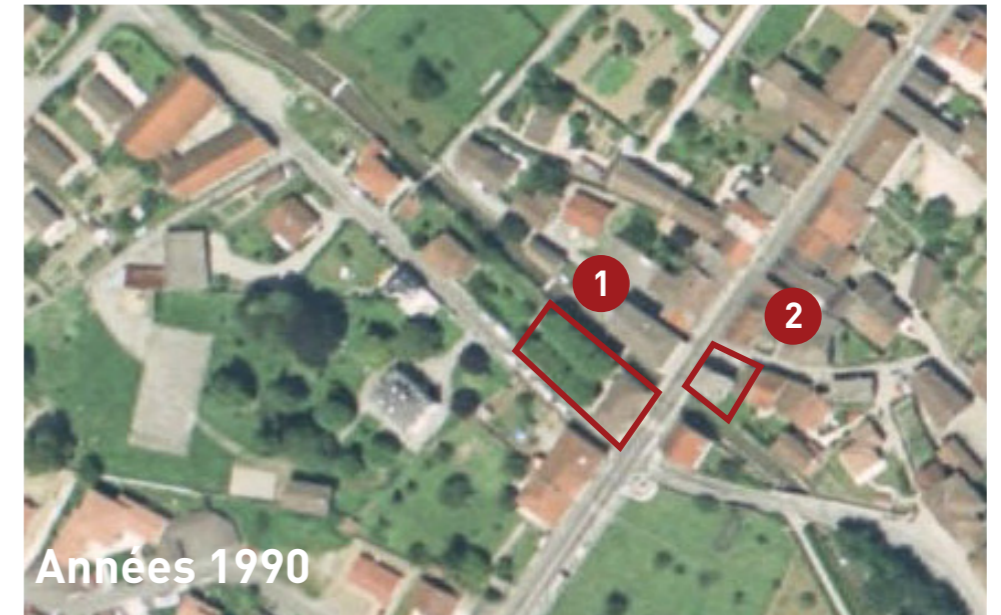
L'avenue du Grésivaudan et ses commerces



La mairie, ancienne maisons bourgeoise puis foyer communal jusqu'en 1965



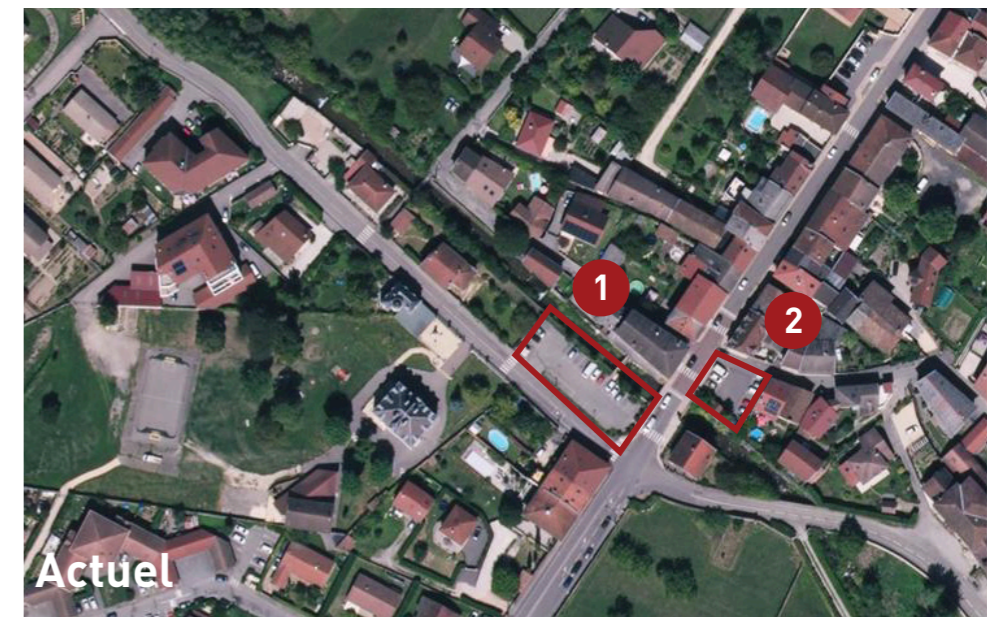
Années 1970



Années 1990



Années 2000



Actuel

#### 1 Place du 19 Mars 1962

Jusqu'à la fin des années 2000, la place du 19 Mars 1962 est **entièrement arborée** et elle est tenue par un bâtiment construit à l'angle des départementales.

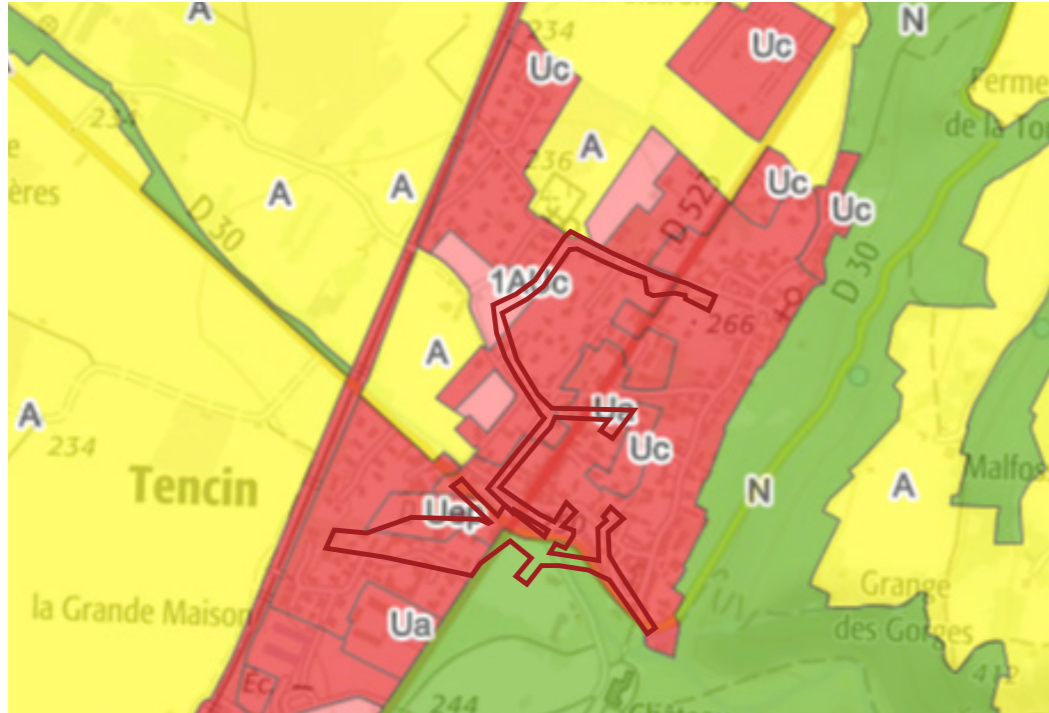
#### 2 Placette d'entrée de la rue du Lavoir

La placette d'entrée de la rue du Lavoir apparaît à la fin des années 90, suite à la démolition d'une maison de bourg située à cet emplacement.

# 01. DIAGNOSTIC

## APPROCHE REGLEMENTAIRE

### Plan local d'urbanisme (PLU)



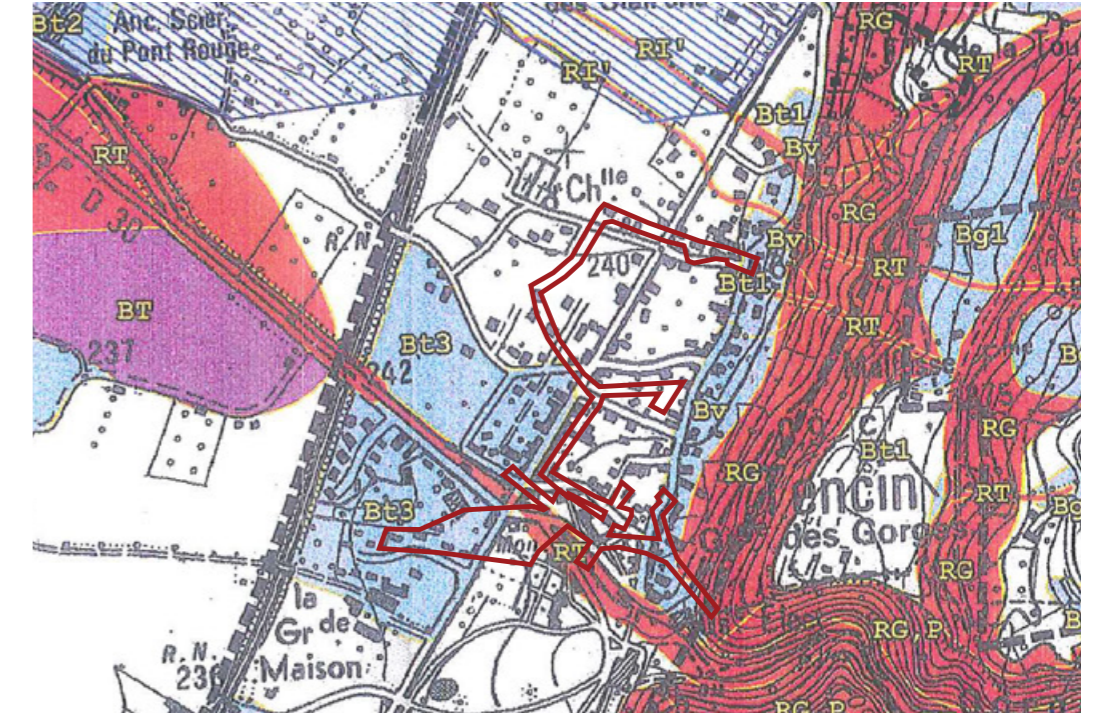
Extrait du plan de zonage du PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Le périmètre de projet se situe à cheval entre plusieurs zones du PLU :

- la zone Ua / secteur des **noyaux urbains historiques**
- la zone Uep / secteur destiné aux **équipements publics**
- la zone Uc / secteur destiné à de l'**habitat individuel moyennement dense**
- la zone 1AUc / secteur **à urbaniser** destiné à de l'habitat individuel dense

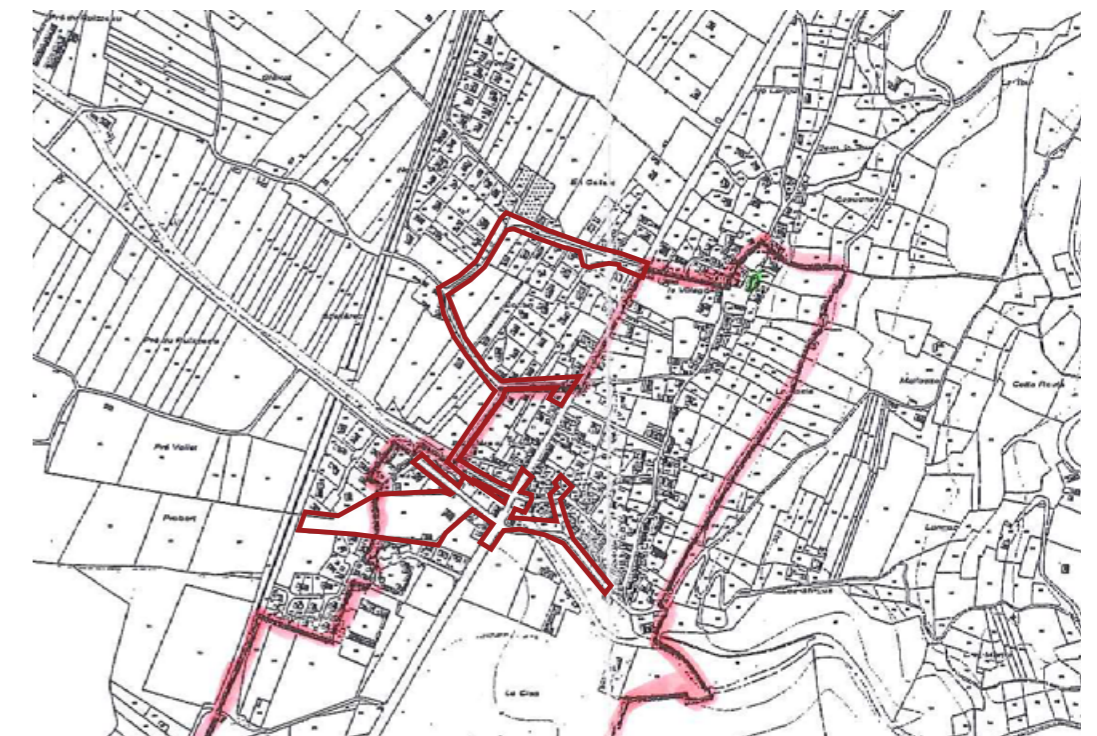
Le coeur du village est traversé par une zone rouge correspondant aux **risques torrentiels** générés par le Merdaret.

### Plan de prévention des risques



Extrait du PPRI (Plan de Prévention des Risques)

### Protection des bâtiments historiques

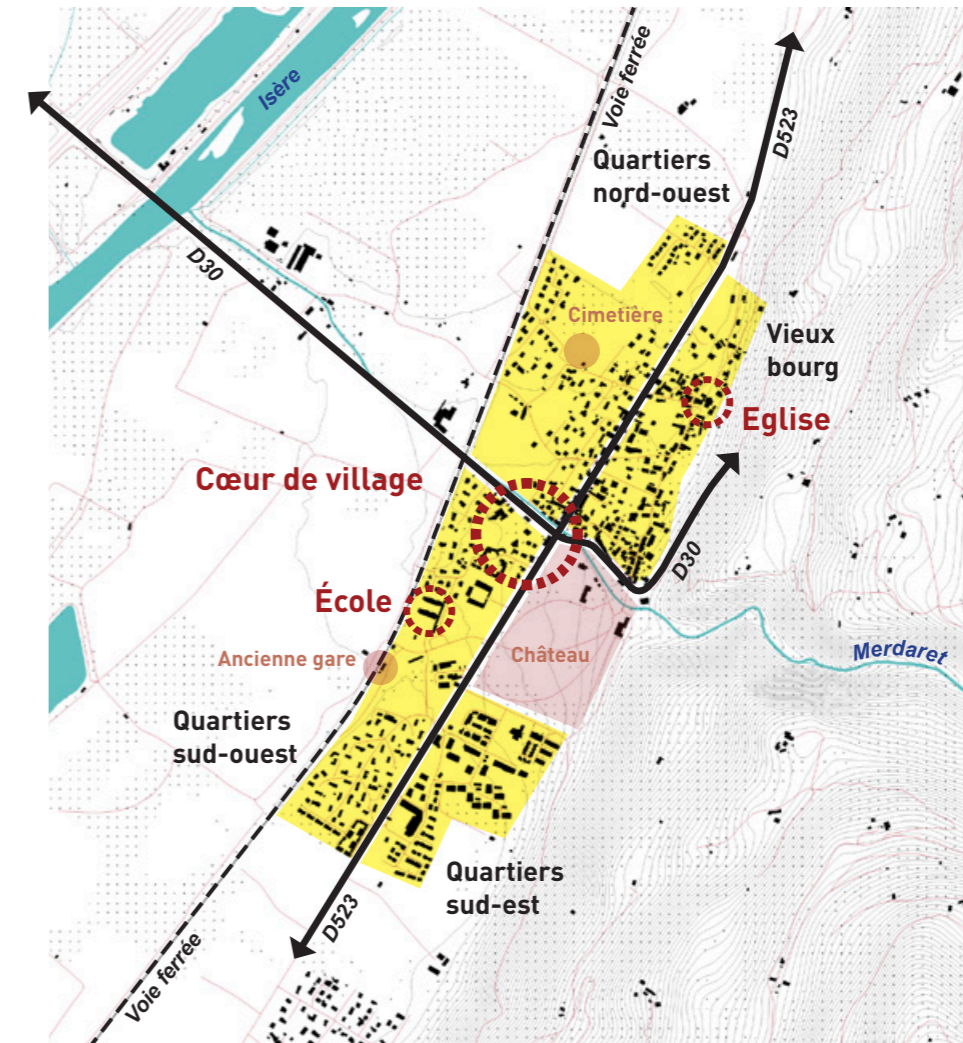


Extrait plan du périmètre de protection du château Monteynard

Le coeur du village en partie situé dans le **périmètre de protection du château Monteynard** soumis aux prescriptions de l'architecte des bâtiments de France (ABF).

# 01. DIAGNOSTIC

## PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE

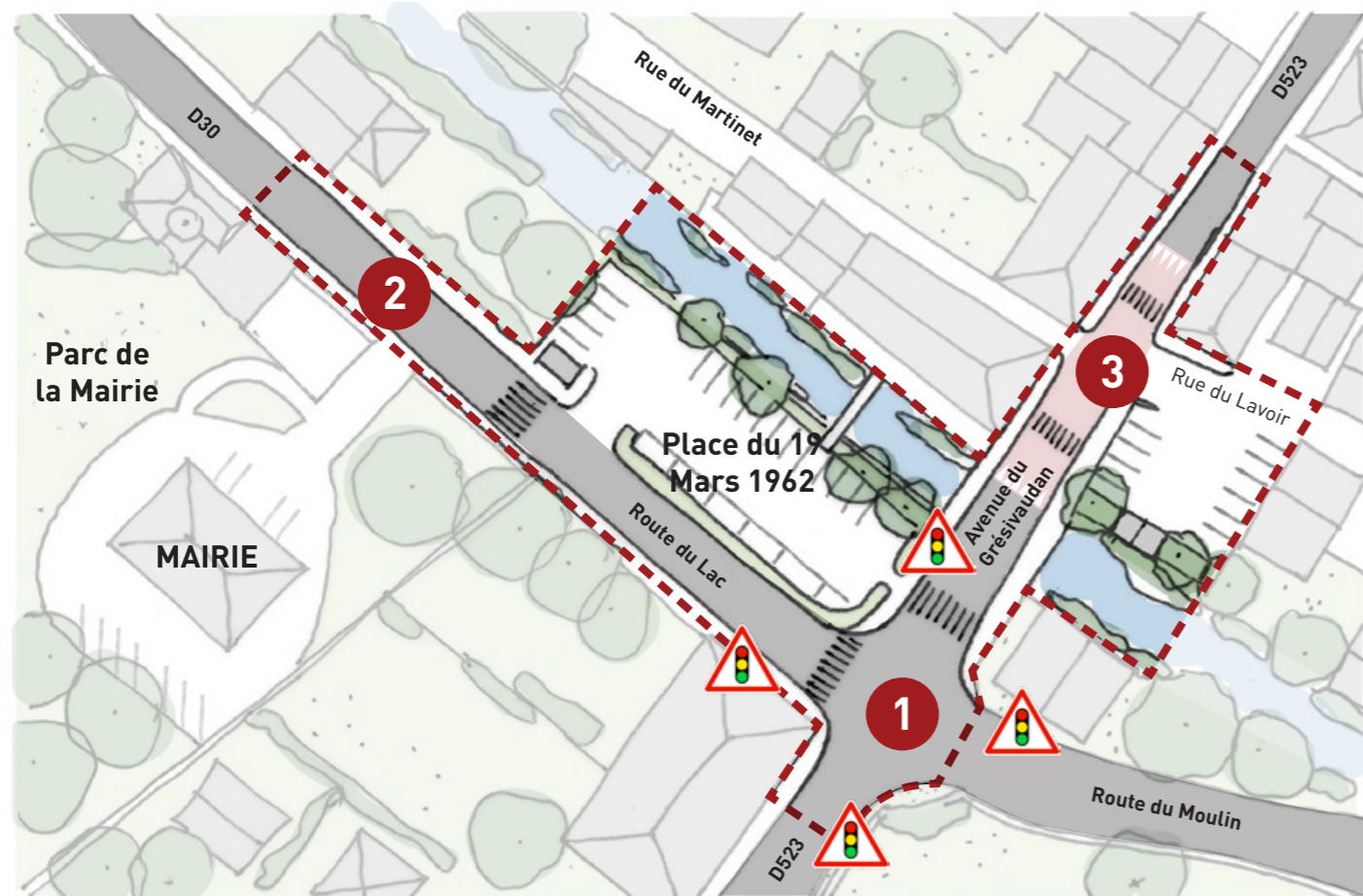
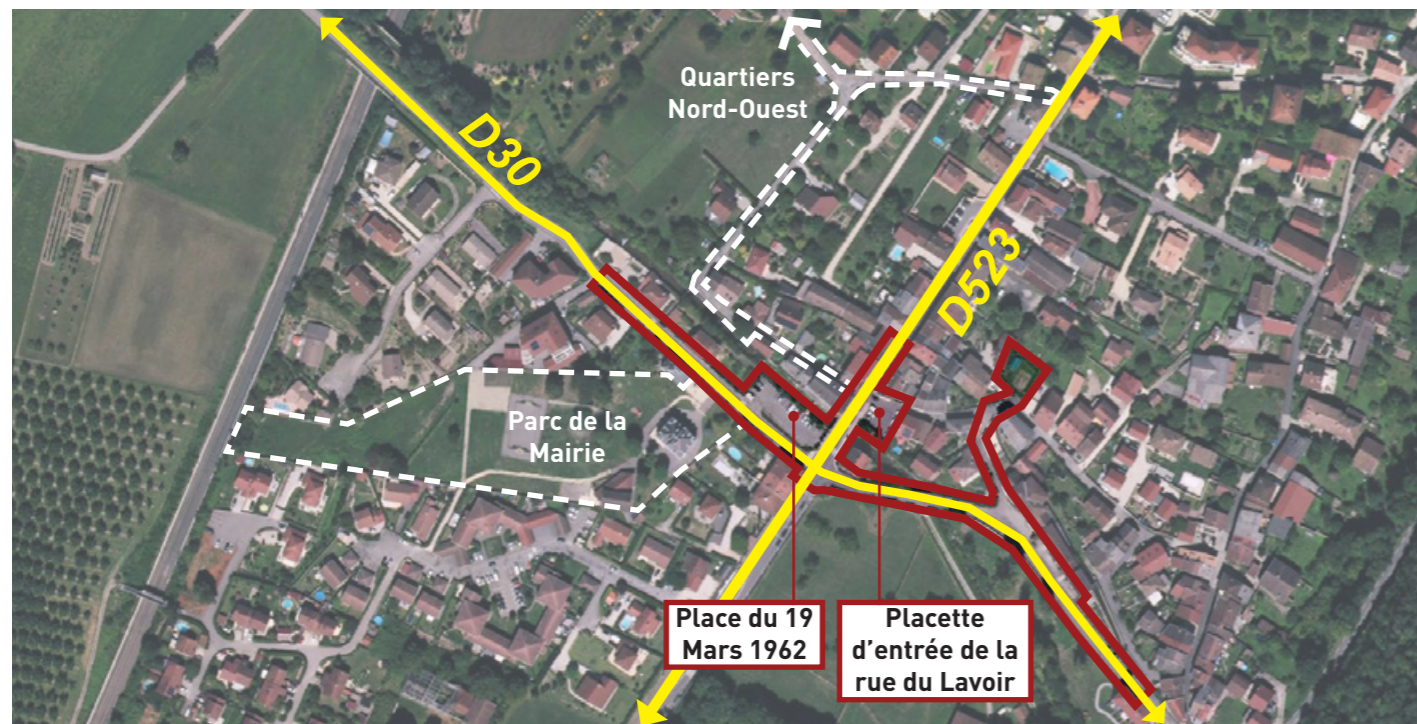
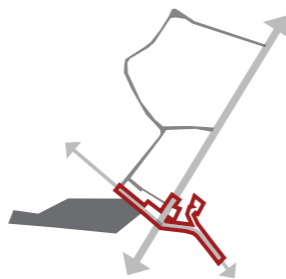


- 1 place fédératrice
- 1 parc
- des placettes
- 950 ml de rues (Martinet, Bélières, Noyer Vert, Cotten)
- environ 23 000 m<sup>2</sup> d'aménagements

0 100 200m

# 01. DIAGNOSTIC LE CŒUR DE VILLAGE

## À la croisée des départementales



**1** Située à l'intersection des deux départementales, la place du 19 Mars 1962 est encadrée par un trafic routier important.



**2** La liaison piétonne entre le parc de la Mairie et la place du 19 Mars 1962 est rendue difficile et dangereux par le parcours en chicane et la prédominance de la route.



**3** Sur l'avenue du Grésivaudan, un plateau signal aux automobilistes le passage dans une zone avec des traversées piétonnes.

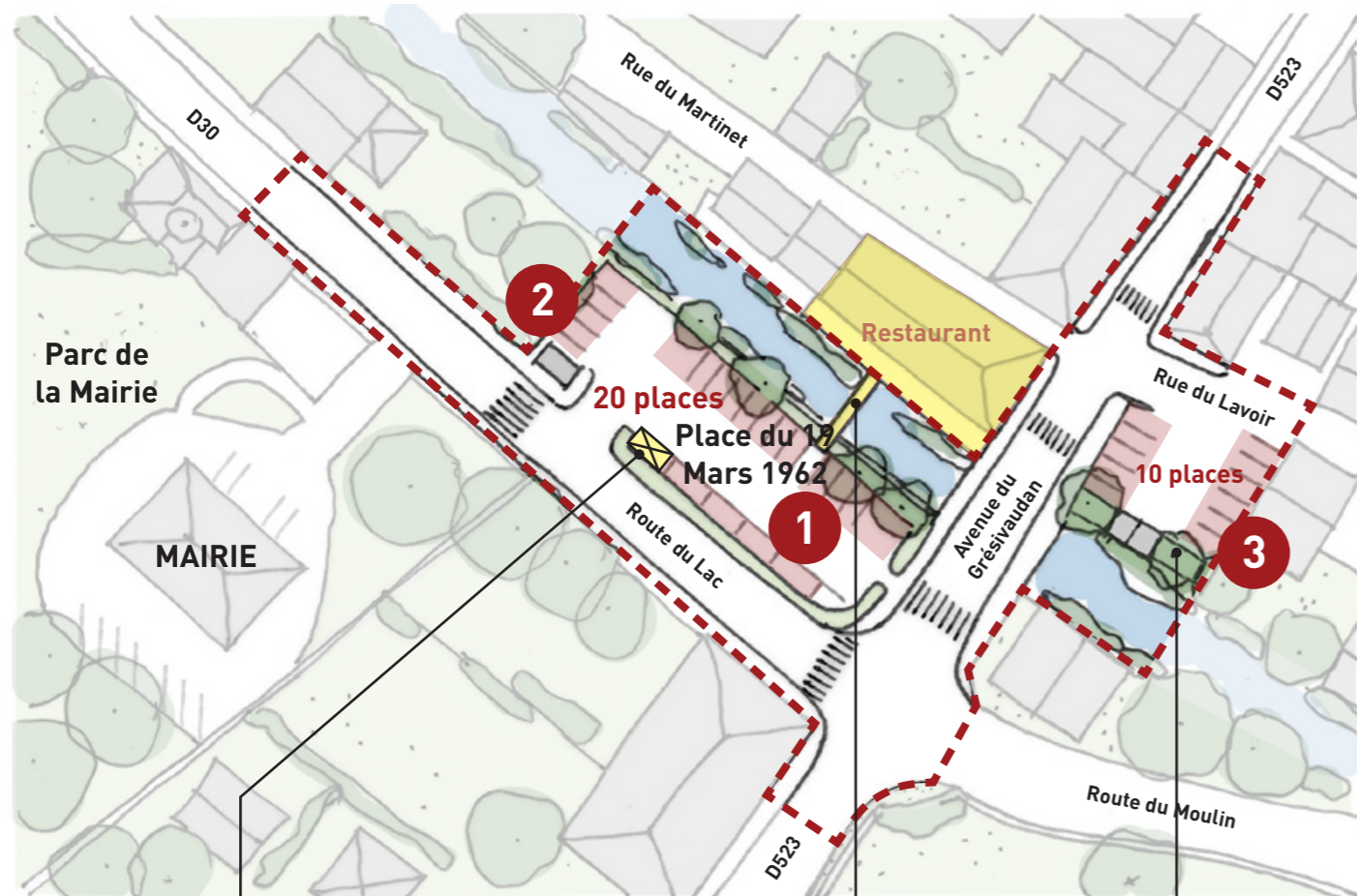
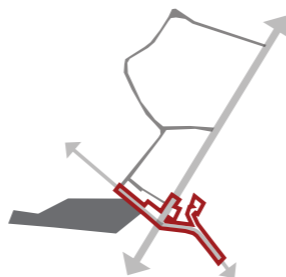
### Enjeux pour le projet

- Marquer / signaler la traversée du cœur de village aux automobilistes
- Apaiser le carrefour
- Offrir une liaison piétonne sécurisée entre la place du 19 Mars 1962 et le parc de la mairie)

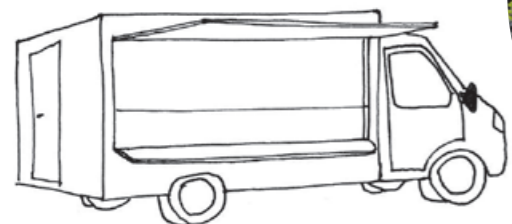
# 01. DIAGNOSTIC

## LE CŒUR DE VILLAGE

Des espaces libres tournés vers la voiture



Emplacement réservé pour l'installation d'un **foodtruck**



**Restaurant** donnant sur la place via une passerelle surplombant le Merdaret

**Banc** installé sous le liquidambar



Les usages non-liés à la voiture sont peu nombreux et relégués au second plan



- 1** La place du 19 Mars 1962 est entièrement aménagée en parking. Elle compte 21 places de stationnement uniquement en enrobé.
- 2** A l'extrémité Ouest de la place, le local du transformateur électrique et la voie de desserte du parking freinent la connexion piétonne entre la place et le parc de la Mairie.



- 3** L'entrée de la rue du Lavoir forme une placette aménagée en parking avec un local de sanitaires publics dans un état vétuste. Elle dispose de 10 places de stationnements réalisées en pavés béton.

### Enjeux pour le projet

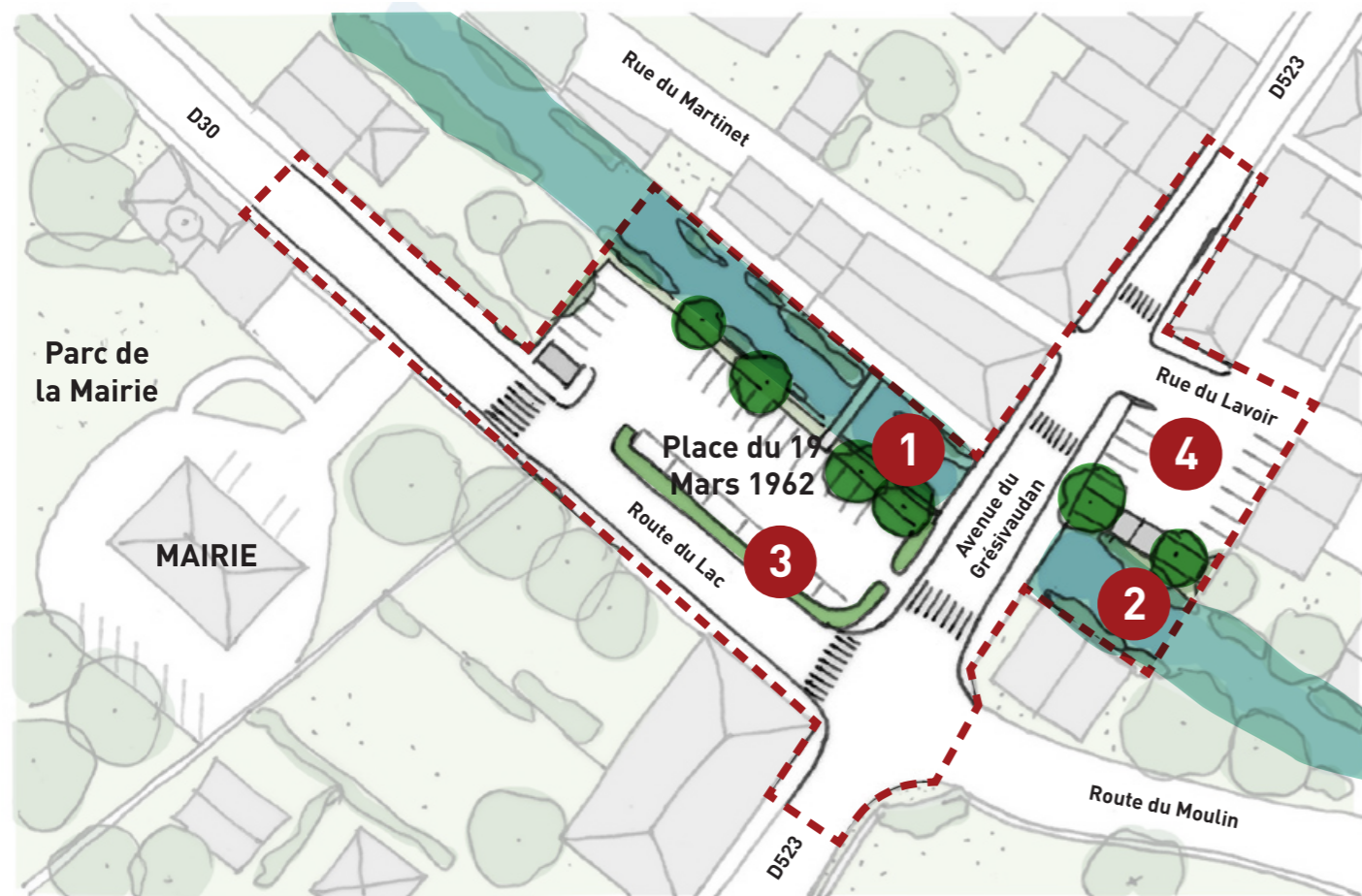
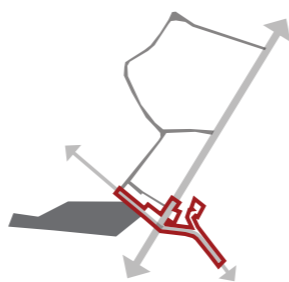
- Déplacer une partie du stationnement de la place du 19 mars pour offrir de nouveaux usages et permettre la création d'une véritable place de village fédératrice.
- Requalifier les stationnements conservés pour affirmer l'ambiance de coeur de village.
- Conforter les usages existants actuellement effacés au profit des espaces de parking.



# 01. DIAGNOSTIC

## LE CŒUR DE VILLAGE

Une végétation peu perçue accompagnant le Merdaret



1 Le torrent du Merdaret reste peu visible depuis les espaces publics. Endigué par des murs de soutènements en pierre, il est situé en contre-bas du niveau des rues. Il accueille une végétation spontanée constituée en partie par des espèces envahissantes.



érable

Muret en pierre

3 Une bande enherbée rase et quelques arbustes marquent la limite entre la place du 19 Mars 1962 et les départementales.

Trois jeunes érables accompagnent le passage du Merdaret. Positionnés à l'arrière des stationnements, ils sont peu présents depuis la place.

Les stationnements coupent le lien avec le Merdaret et masquent les murs en pierre qui le bordent.



liquidambar

4 Le fond de la placette accueille un liquidambar une une cépée. A l'arrière des arbres et des toilettes publics le ruisseau n'est pas perceptible depuis la placette.

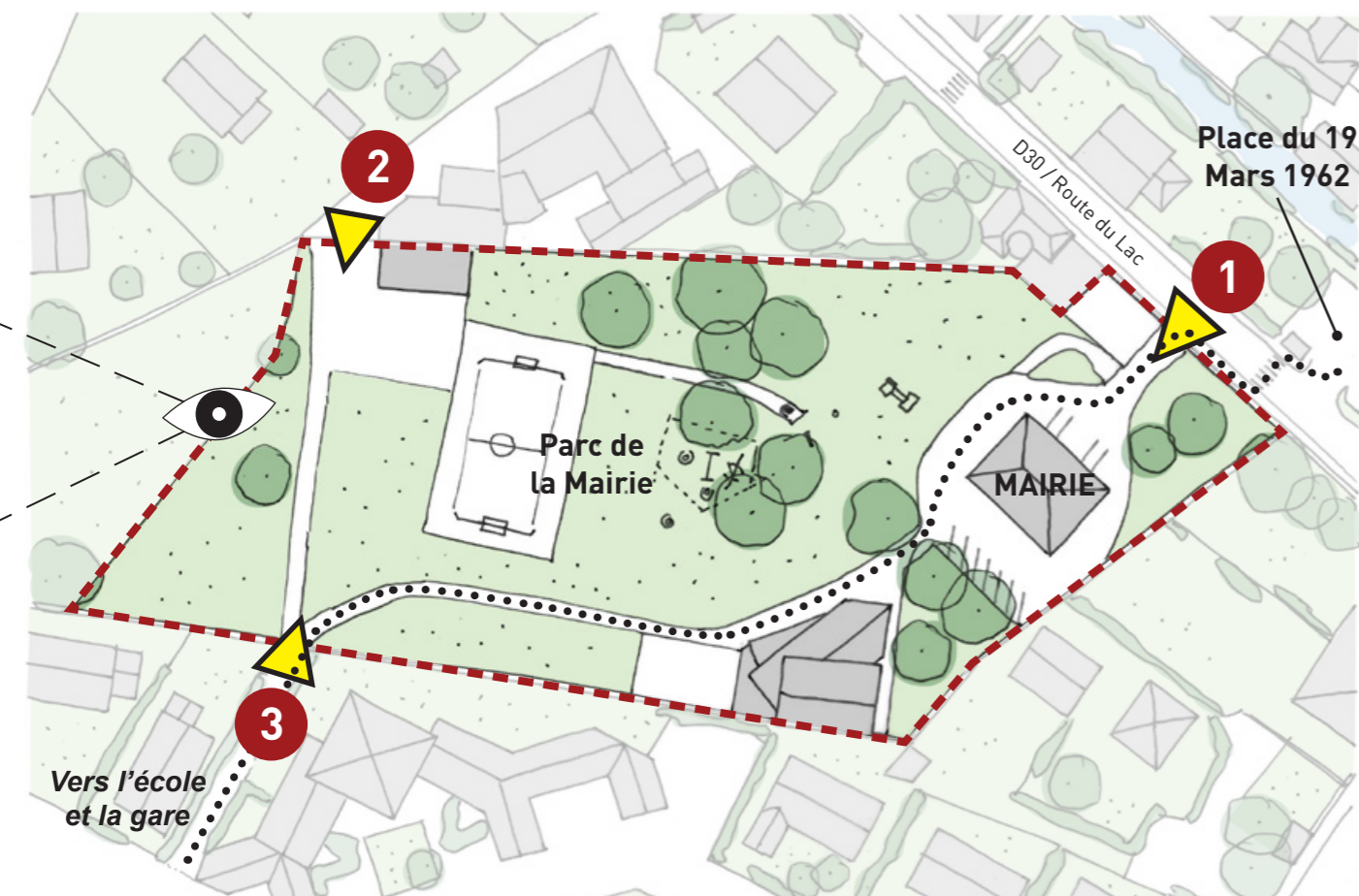
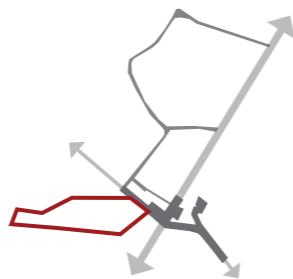
### Enjeux pour le projet

- Créer un lien avec le Merdaret
- Mettre en valeur les arbres existants
- Définir une stratégie de plantation participant à réduire les nuisances (proximité avec les routes, chaleur estivale...)
- Utiliser le végétal pour mettre en valeur l'ambiance paysagère du centre bourg.

# 01. DIAGNOSTIC

## LE PARC DE LA MAIRIE

Des liens à renforcer avec le contexte proche et lointain



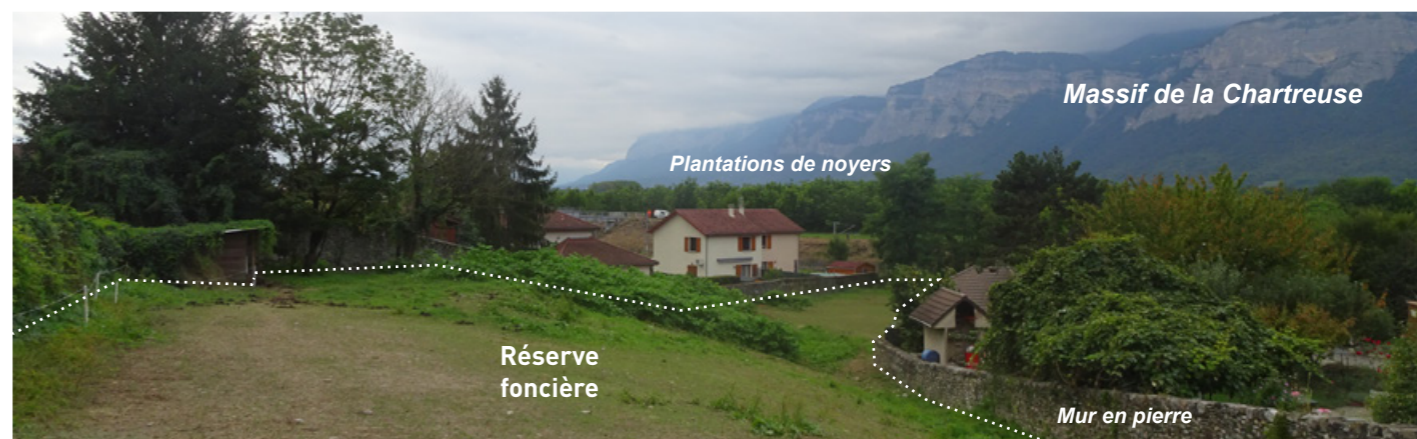
1 L'entrée principale du parc se fait sur la route du Lac par un large portail en face au bâtiment de la Mairie. Le portail donne directement sur la route du lac avec un fort trafic routier.



2 Accès longeant les bâtiments des services techniques.



3 Au Sud, un chemin piéton permet ainsi de rejoindre l'école située à 200 m du parc.



Le terrain situé au fond du parc plonge vers la voie ferrée et offre une large ouverture sur le grand paysage (plantations de noyer de la vallée, avec le arrière plan, le massif de le Chartreuse).

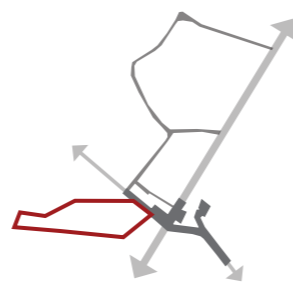
### Enjeux pour le projet

- Requalifier l'accès principal au parc pour créer un parcours piéton qualifié et sécurisé avec la place du 19 mars 1962.
- Conforter les principaux flux piétons à travers le parc (traversée vers l'école...).
- Prolonger le parc sur la réserve foncière pour mettre en scène l'ouverture sur le grand paysage et pour créer un lien direct avec la passerelle de la voie ferrée.

# 01. DIAGNOSTIC

## LE PARC DE LA MAIRIE

Des espaces investis inégalement



2 Bibliothèque



3 Toilettes publiques



4 Local services techniques



La partie ombragée du parc comprenant l'aire de jeux est très utilisée.

Le terrain multisport, bien utilisé aussi marque cependant une rupture avec le fond du parc plus délaissé.



1 Malgré le caractère remarquable du bâtiment de la Mairie, les abords sont entièrement dédiés à la voiture. Le bâtiment est ceinturé par des voies de circulations desservant des espaces de stationnements en enrobé.

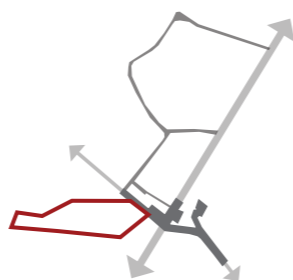
### Enjeux pour le projet

- Supprimer l'ambiance routière du parc
- Diversifier et décloisonner les usages
- Restructurer les stationnements situés sur les abords de la Mairie pour mettre en valeur le bâtiment et requalifier son accessibilité

# 01. DIAGNOSTIC

## LE PARC DE LA MAIRIE

### Patrimoine arboré

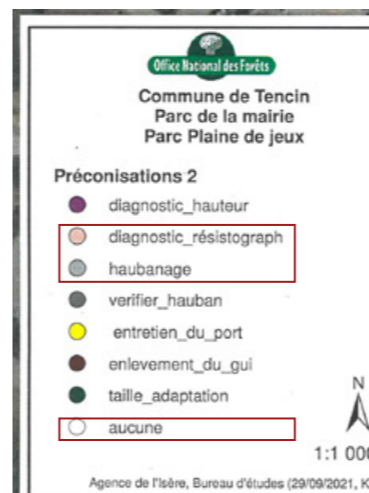


En partie centrale, le parc est constitué d'un bosquet d'arbres de grand développement ayant atteint leur maturité. Ils offrent un ombrage étalé pour les périodes estivales.

L'entrée et le fond du parc sont plantés de quelques sujets isolés.



Extraits du diagnostic phytosanitaire des arbres réalisé par l'ONF :

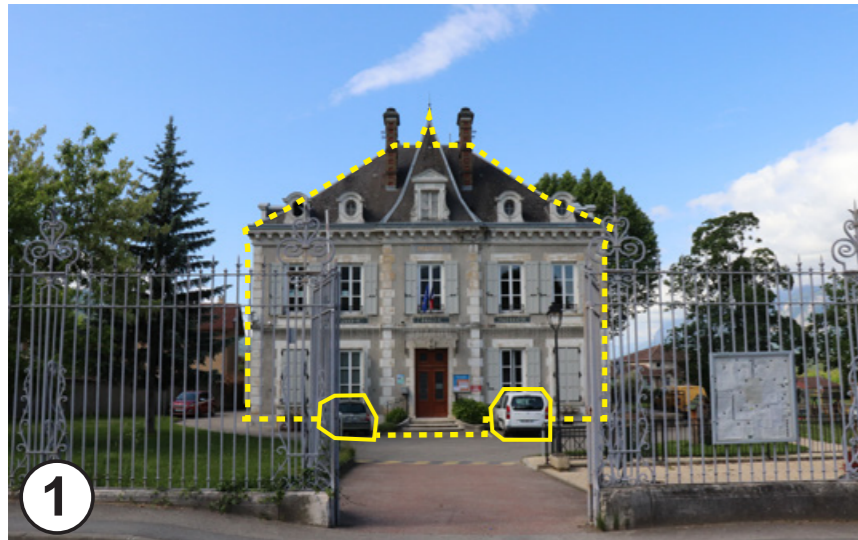


### Enjeux pour le projet

- Renouvellement du patrimoine arboré et mise en valeur des sujets existants.
- Établir des préconisations de gestion des espaces verts pour structurer le parc, varier les ambiances et favoriser la biodiversité.

# 01. DIAGNOSTIC

## ZOOM SUR LE LIEN MAIRIE ET COEUR DE VILLAGE



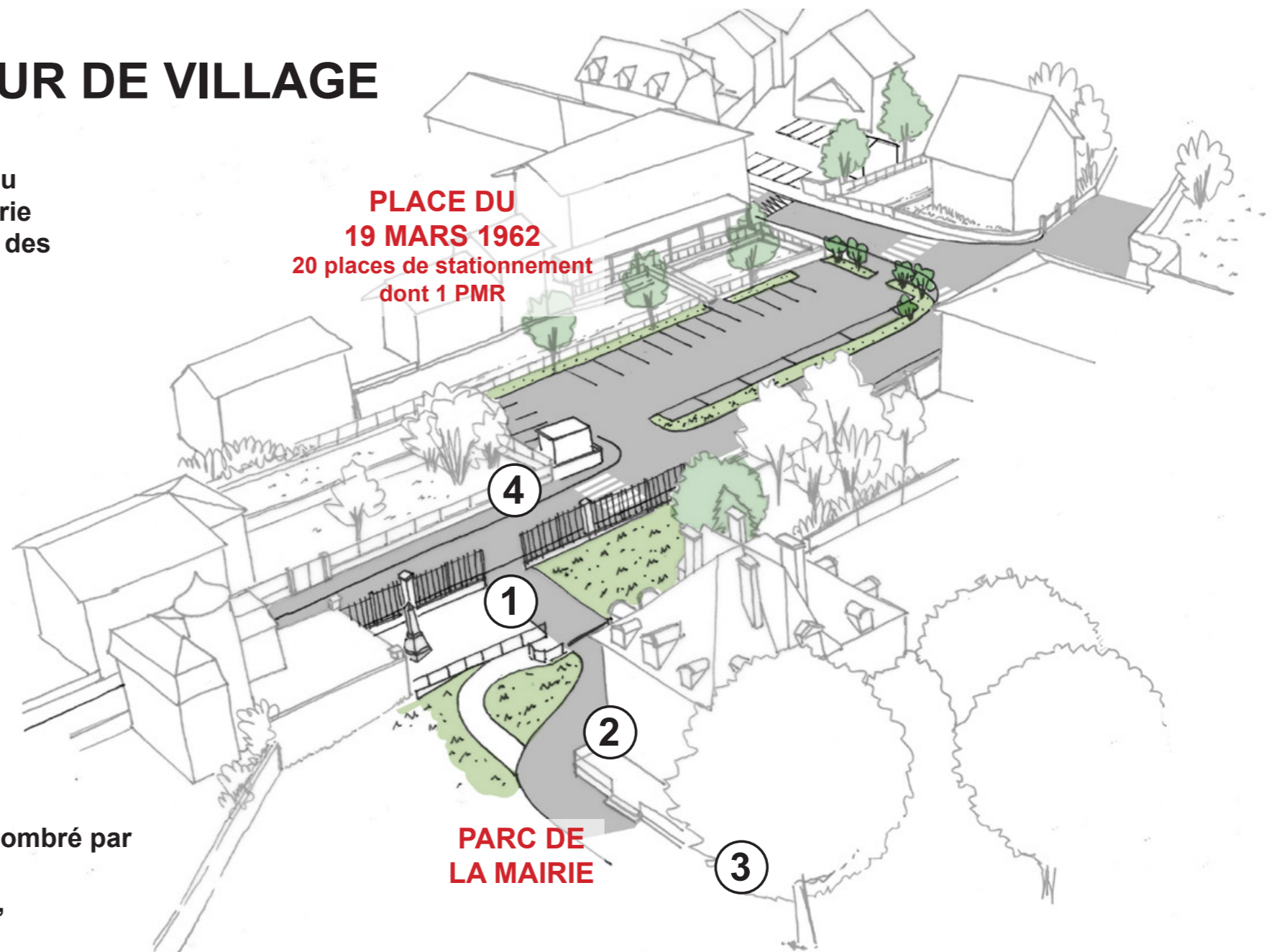
Perspective face au bâtiment de la Mairie ouvrant la vue sur des stationnements



Aménagement encombré par des éléments de mobilier (barrières, jardinières...)



Caractère routier prédominant avec un aménagement minéral dédié aux voitures

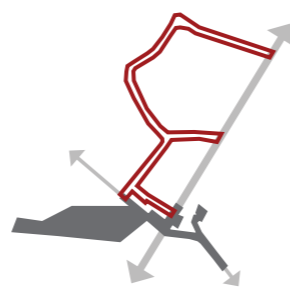


Sortie du parc abrupte sur la route départementale et traversée piétonne en chicane entre la place du 19 Mars 1962 et le parc de la Mairie

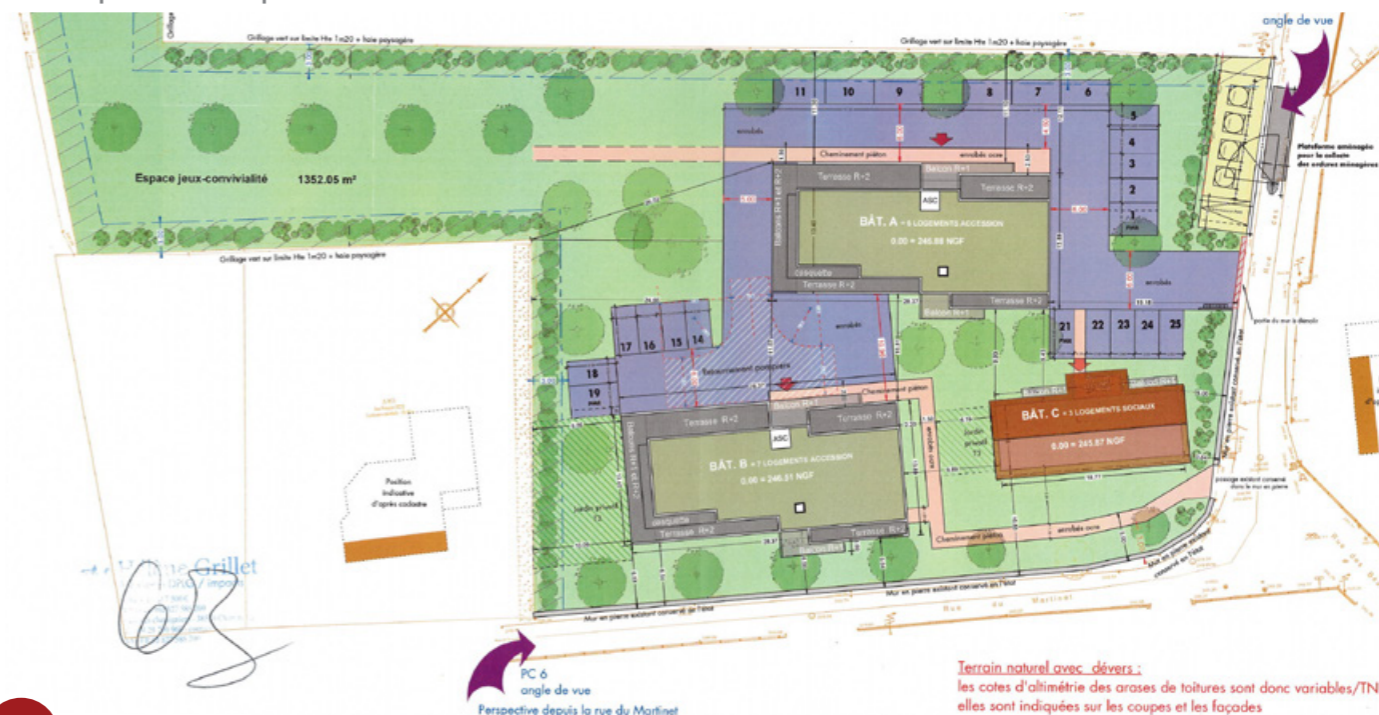


# 01. DIAGNOSTIC LES QUARTIERS NORD-OUEST

Extension urbaine en cours



Extrait de plan masse du permis de construire :



1 Projet de construction de 16 logements

Terrain naturel avec dévers : les cotes d'altimétrie des crases de toitures sont donc variables/TN elles sont indiquées sur les coupes et les façades



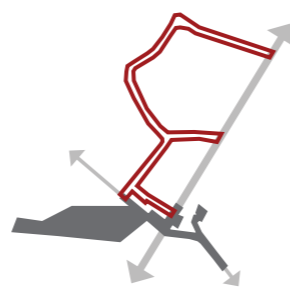
2 Mise en place des aménagements et construction en cours des deux lotissements rue des Béalières et rue du Noyer Vert.

## Enjeux pour le projet

- Anticiper l'arrivée des futurs logements en intégrant les nouveaux usages à la requalification des espaces publics.

# 01. DIAGNOSTIC LES QUARTIERS NORD-OUEST

## Le maillage viaire



### Tissu viaire contraint dans la continuité du vieux bourg



La rue du Martinet et la première partie de la rue des Béalières sont en double sens et particulièrement étroites. Le croisement des véhicules est difficile et la circulation piétonne n'est pas sécurisée.

### Tissu viaire lâche dans les zones pavillonnaires



La rue du Noyer vert et la rue du Cottin sont nettement plus larges que les rues précédentes. Elles forment un tissu viaire lâche dédié à la voiture.

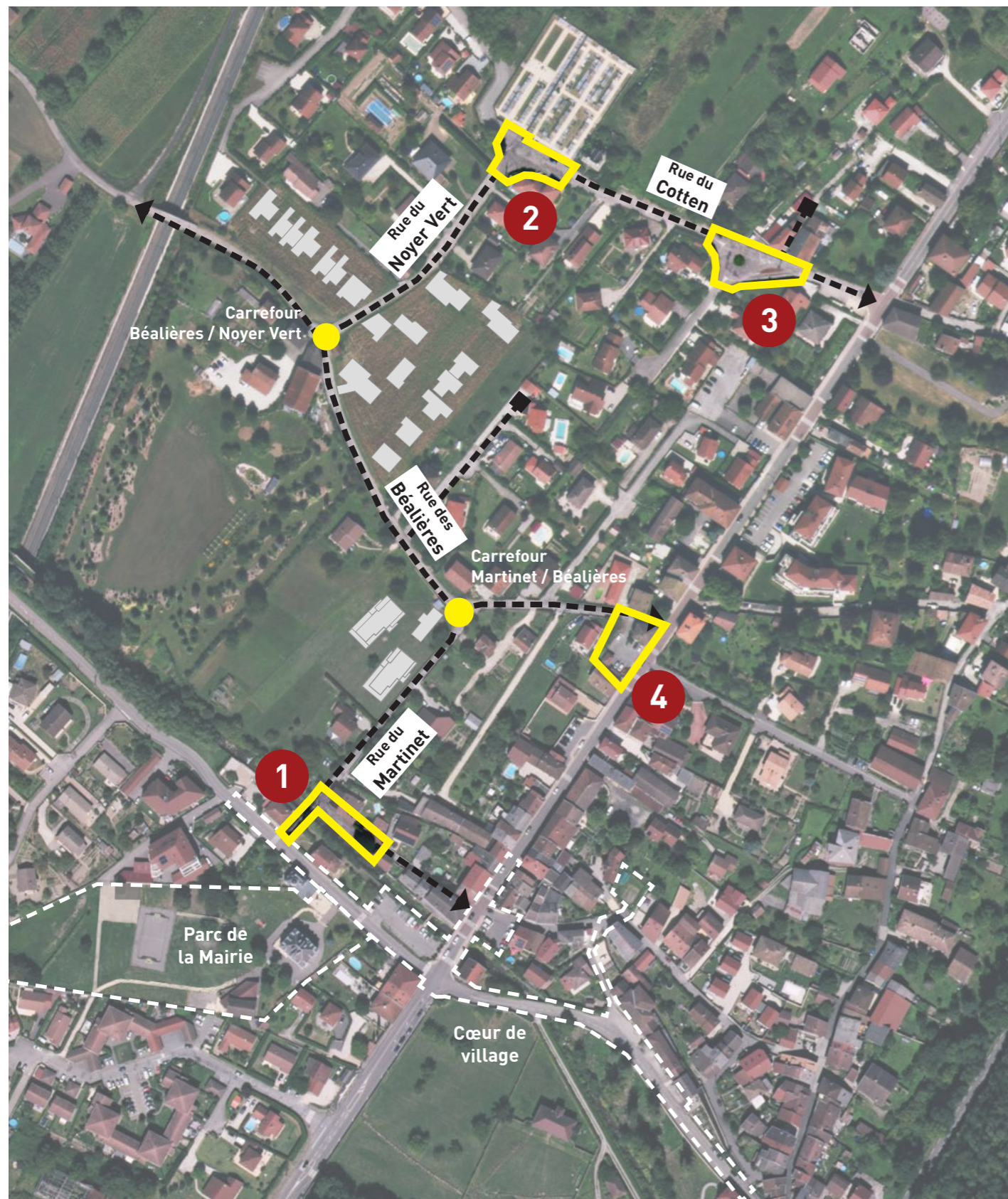
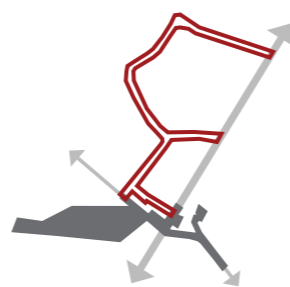
### Enjeux pour le projet

- Optimiser le dimensionnement des voiries pour permettre de nouveaux usages.
- Relier ce parcours avec les nouveaux aménagements des vieilles rues

# 01. DIAGNOSTIC

## LES QUARTIERS NORD-OUEST

Une trame viaire ponctuée par des dilatations



**1** Élargissement de la rue du Martinet, s'ouvrant sur le ruisseau du Merdaret, qui coule en contre-bas, endigué par un épais mur de soutènement. Cette dilatation accueille un grand tilleul.



**2** Élargissement de la chaussée devant l'entrée du cimetière.



**3** Dilatation créée par un rond-point anciennement utilisé comme espace de retournement pour les bus.



**4** Le parvis de la poste se compose essentiellement d'un parking de 9 places de stationnement.



### Enjeux pour le projet

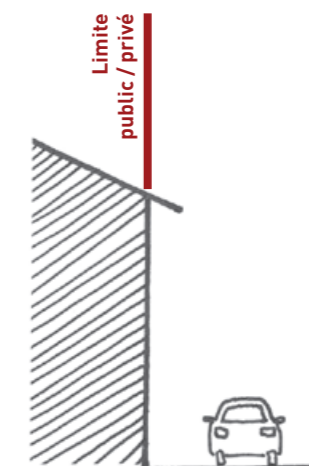
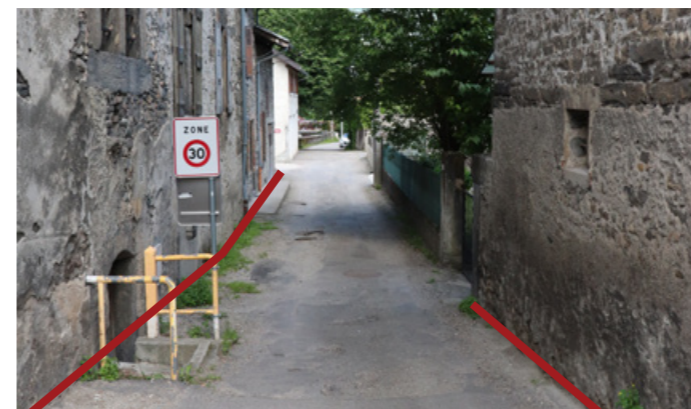
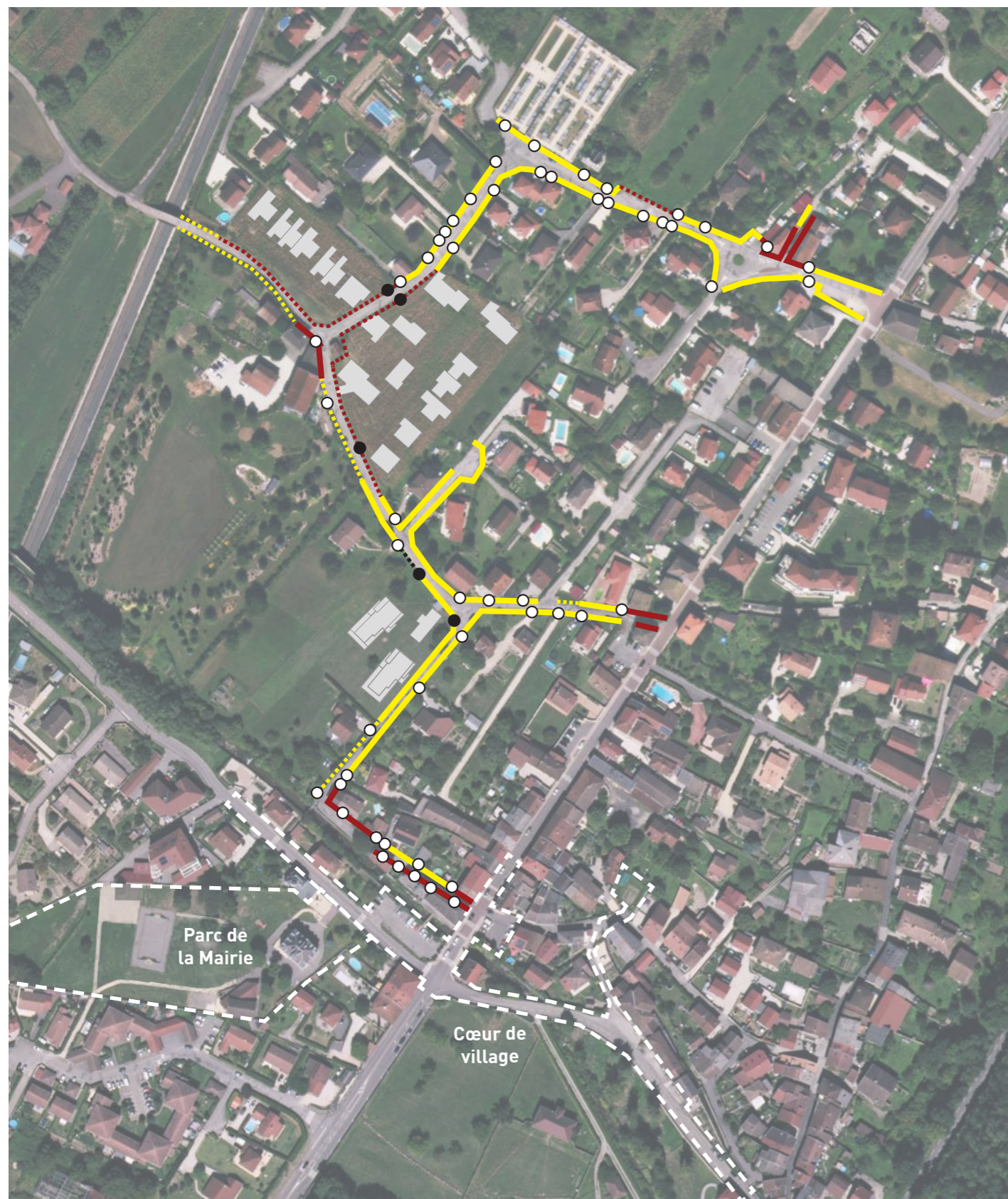
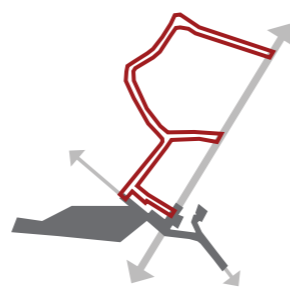
- Tirer parti des dilatations des voiries pour offrir un réseau de placettes animant les rues.



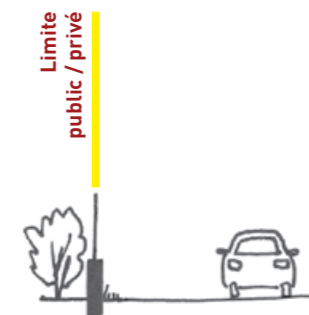
# 01. DIAGNOSTIC

## LES QUARTIERS NORD-OUEST

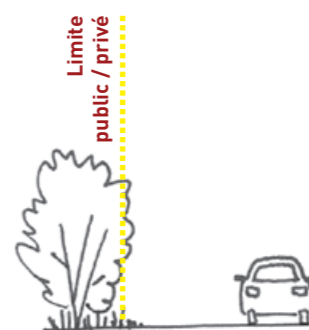
Différentes typologies de limite public/privé



Limite de propriété marquée par l'alignement des façades des bâtiments.



Limite de propriété marquée par un dispositif de clôture et/ou de mur, le plus souvent accompagné de végétation spontanée en pied de clôture.



Limite de propriété marquée par la végétation, le plus souvent une haie arbustive.



Limite de propriété en devenir (terrains en construction).

- Accès existant
- Accès en devenir

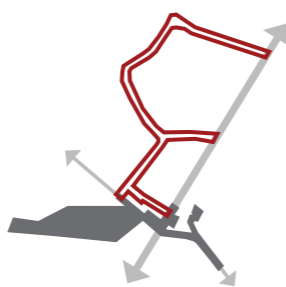
### Enjeux pour le projet

- Traiter la limite public/privé comme une épaisseur support de divers usages (espace planté, cheminements piétons, gestion des eaux pluviales...), et participant à la qualité paysagère

# 01. DIAGNOSTIC

## LES QUARTIERS NORD-OUEST

Traces et patrimoine accompagnant les rues



**1**  
Ancien mur en pierre situé à l'angle entre la rue du Martinet et la rue des Béalières



Appareillage en galets maçonnés



**2**  
Mur de pierre faisant l'enceinte du cimetière de la rue du Cotten.

Appareillage en dalles de schiste



**3**  
Jouxtant le cimetière, le tombeau de la famille de Monteynard se distingue par sa hauteur et son style Gothique



### Enjeux pour le projet

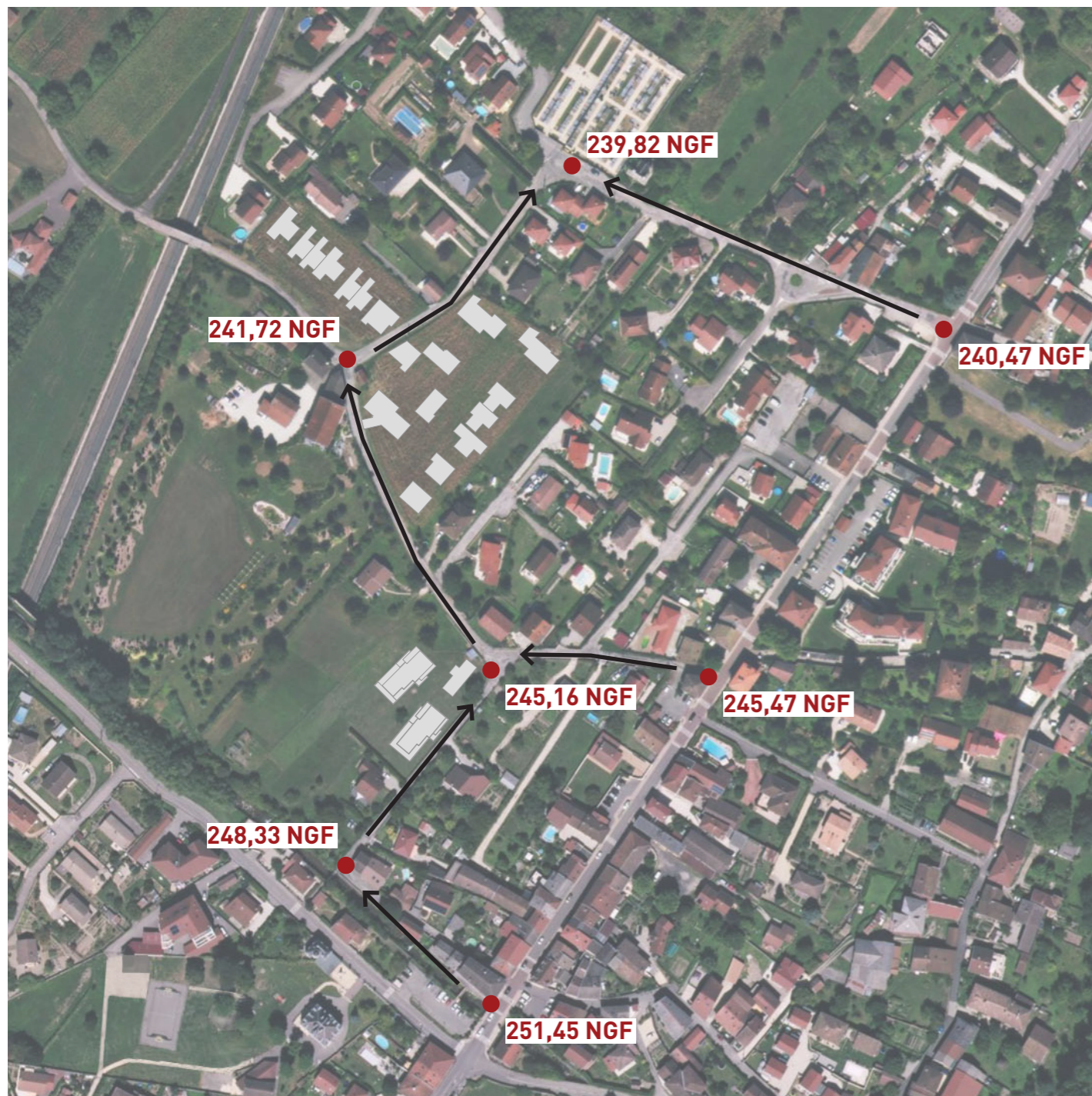
- Mettre en valeur les éléments patrimoniaux pour qu'ils participent à l'ambiance paysagère des rues

# 01. DIAGNOSTIC

## LES QUARTIERS NORD-OUEST



### Topographie



### Enjeux pour le projet

- Tirer parti de la topographie naturelle pour l'écoulement des eaux pluviales et limiter les déblais/remblais.

## 01. DIAGNOSTIC

# LA RUE DU MARTINET RÉALISÉE

### La placette



AVANT

APRÈS

**Chantier de juin à  
septembre 2022**

### Depuis l'avenue du Grésivaudan



AVANT

APRÈS

### Vers la rue des Béalières



AVANT

APRÈS

# 01. DIAGNOSTIC

## LES ÉTAPES DE CONCERTATION



**BALADE**  
27 septembre 2021

**ATELIER**  
18 octobre 2021



**Aujourd'hui**  
**RÉUNION PUBLIQUE**

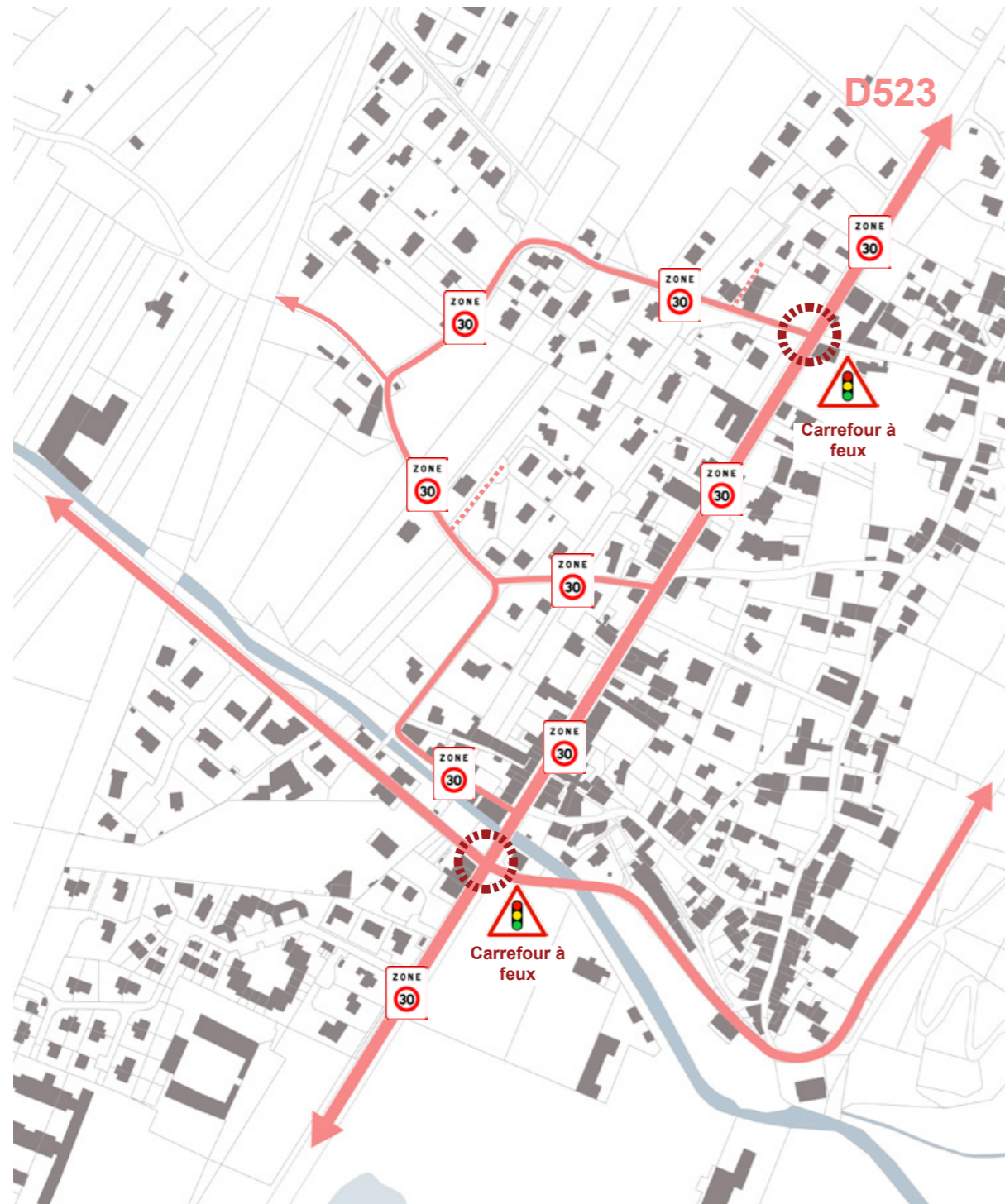


# PLANNING OPÉRATIONNEL



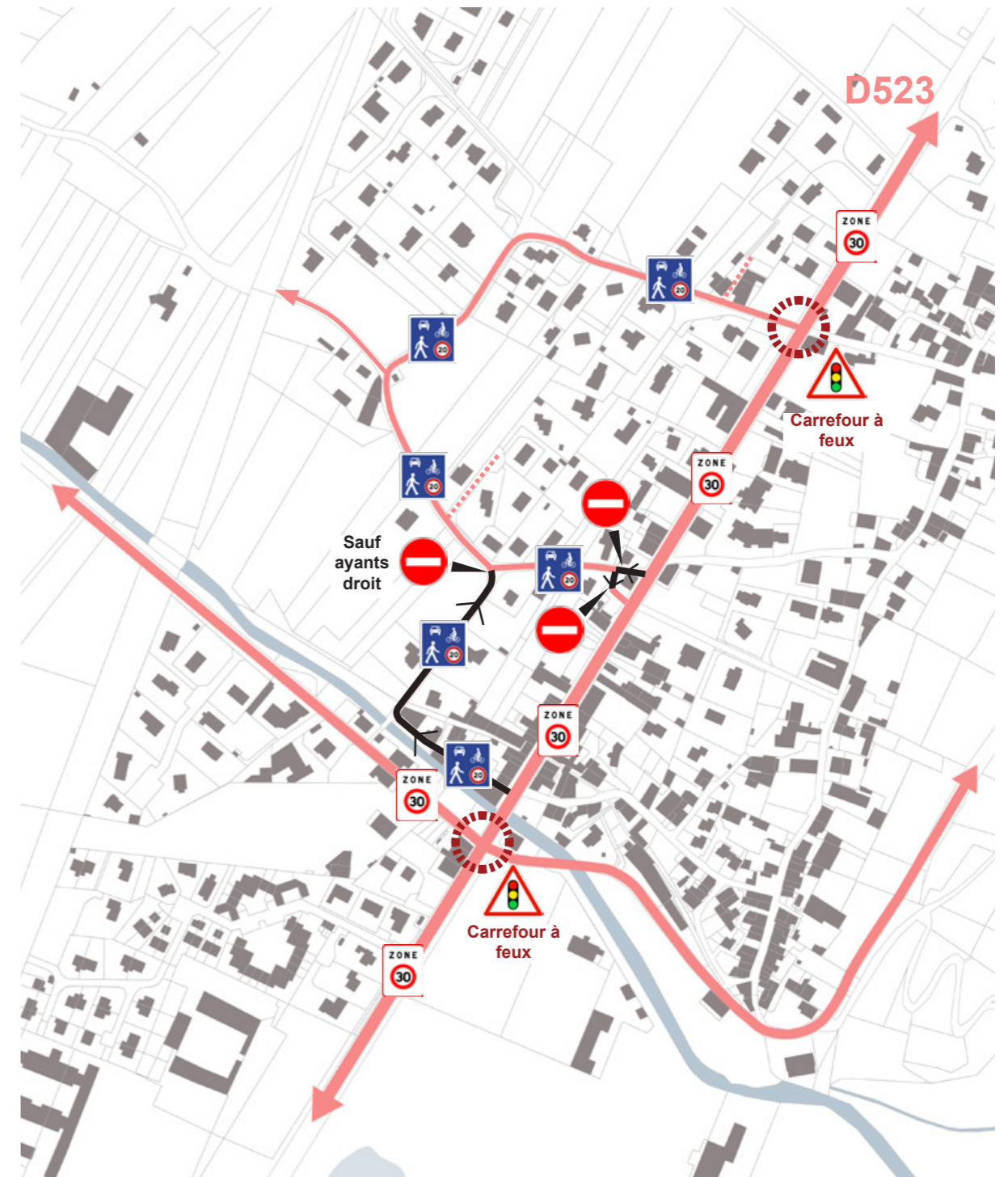
## 02.PROJET PLAN DE CIRCULATION

### > Etat actuel



- Rue double sens
- Rue sens unique

### > Etat projeté



- Sécurisation du carrefour entre la rue du Martinet et la RD523 par la mise en place d'un sens unique dans le sens rentrant.
- Sécurisation du carrefour entre la rue des Béalières et la RD523 par la mise en place d'un sens unique dans le sens rentrant et l'aménagement d'une sortie par le parking de la poste.
- Mise en place de zones de rencontre.

## 02.PROJET

# PLAN DE STATIONNEMENT

### > Etat actuel : 49 places

40 places (cœur de village et Mairie)

+ 9 places (parking de la Poste)



**Parking de la Poste**

9 places dont 1 PMR

**Place du 19 Mars 1962**

20 places dont 1 PMR

**Place des voyageurs**

11 places

**Mairie et bibliothèque**

9 places dont 1 PMR

### > Etat projeté : 113 places

22 places (cœur de village et Mairie)

+ 7 places (parking de la rue du Lavoir)

+ 9 places (parking de la Poste)

**+ 35 places (Rue du Martinet, rue du Noyer Vert et rue du Cotten)**

+ 40 places (Parking relais du chemin des Songes)

38 places



**ISOCHRONE**  
4 minutes

**Rue du Cotten + Cimetière**

25 places dont 1 PMR

**Rue du Noyer vert**

7 places

**Rue du Martinet**

3 places

**Place du 19 Mars 1962**

3 places dont 1 PMR

**Parking de la Poste**

8 places dont 1 PMR

**Parking rue du lavoir**

7 places

**Place des voyageurs**

9 places

**Mairie et bibliothèque**

10 places dont 2 PMR

**HORS EMPRISE**

**PROJET :**

**Parking relais**

**du chemin des Songes**

40 places dont 10 places

dédiées au covoiturage



## 02.PROJET

# PALETTE DES MATÉRIAUX



Enrobé



Béton désactivé



Calade de schiste



Pavés béton gris clair - joints gravier



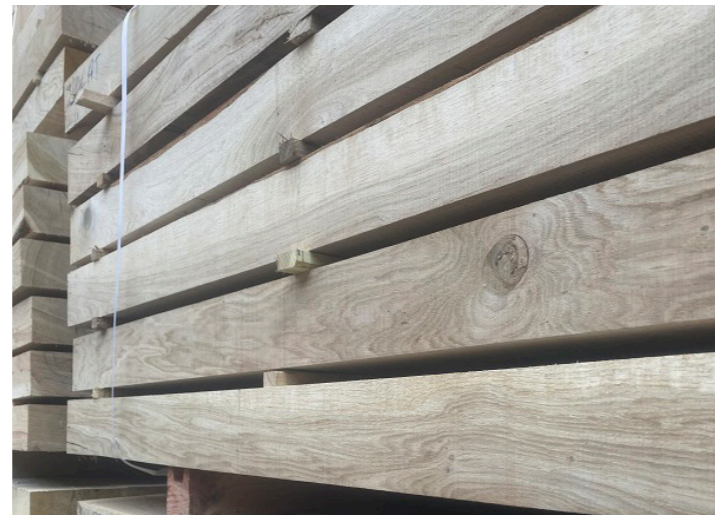
Pavés béton gris clair - joints enherbés



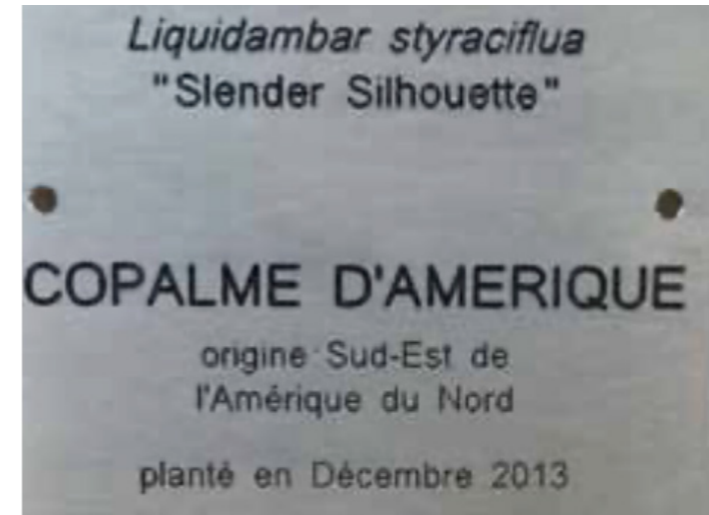
Pavés béton gris clair - joints sable



Stabilisé



Bois brut (mobiliier, bardage)



Inox gravé ou découpé (signalétique)

> Matériaux bruts et robustes

> Simplicité de mise en oeuvre et d'entretien

> Intégration à l'environnement alentour (architectural, paysager, patrimonial)

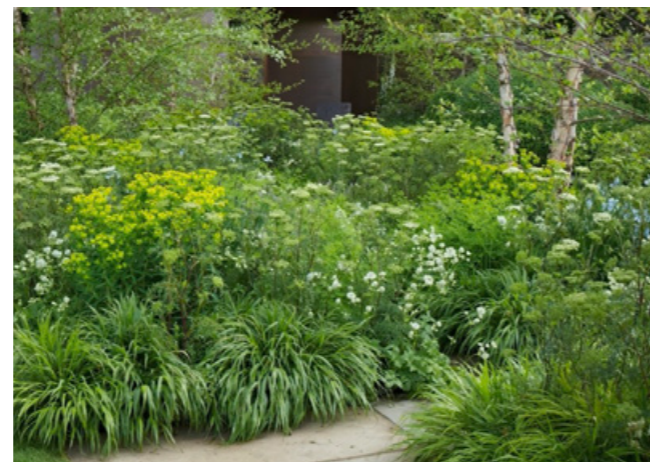
> Faire echo à l'aménagement de la vieille rue tout en s'intégrant à l'ambiance plus contemporaine des quartiers nord-ouest

## 02.PROJET

# PALETTE VÉGÉTALE



Semi prairie fleurie (1 fauche/an)



Massifs de vivaces et petits arbustes (3 passages/an)



Arbres de petit à grand développement (suggestions non exhaustives : chêne, érable, tilleul, aulne, charme, merisier ...)

Stratégie végétale diversifiée, faisant écho à la végétation de l'environnement alentour (espaces naturels et jardins privés) et tenant compte des problématiques d'entretien.

> Proposer un plan de gestion différenciée en lien avec les services techniques et les habitants

- > Valorisation des pieds de murs
- > Echo à l'ambiance rurale
- > Gestion différenciée du parc de la Mairie

- > Mise à distance des espaces piétons par rapport aux voiries
- > Mise en valeur de l'ambiance paysagère des places et placettes

- > Création d'un couvert arboré apportant de l'ombrage en été
- > Renouvellement du patrimoine arboré du parc de la Mairie
- > Création de points de repères à travers la commune
- > Intégration d'arbres fruitiers en verger dans le parc de la Mairie, en référence à l'ambiance rurale

## 02.PROJET SIGNALÉTIQUE

### 1 SIGNALÉTIQUE PIÉTONNE

Indiquer la distance et le temps  
des différents parcours

### 2 SIGNALÉTIQUE AUTOMOBILE

Indiquer la direction des  
parkings et le nombre de places



Références de principe de  
signalétique piétonne



Indiquer les principaux lieux et  
leurs usages (commerces, WC...)



Baliser les itinéraires piétons


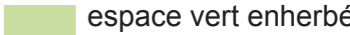
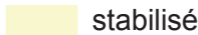

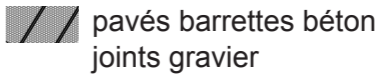
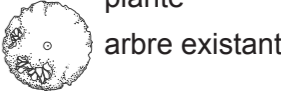



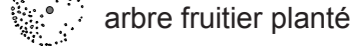




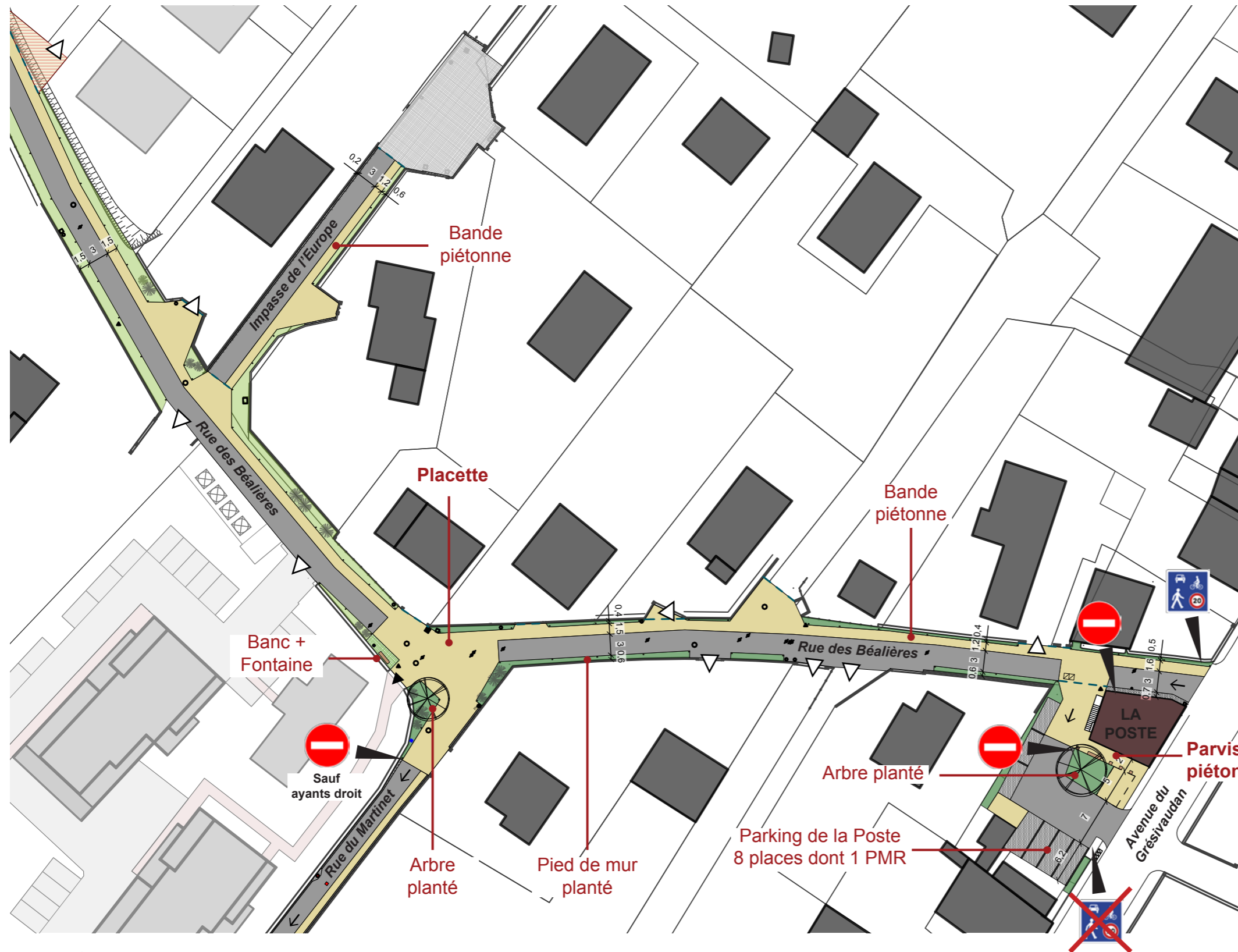
Faire echo à l'aménagement  
du vieux bourg



# QUARTIERS NORD-OUEST

## Principe d'aménagement - Zoom sur la rue des Béalières

	béton désactivé		espace vert enherbé
	stabilisé		espace vert massif planté
	pavés barrettes béton joints gravier		arbre existant
	pavés béton joints sable		arbre planté
	pavés béton joints herbe		arbre fruitier planté
	enrobé existant		



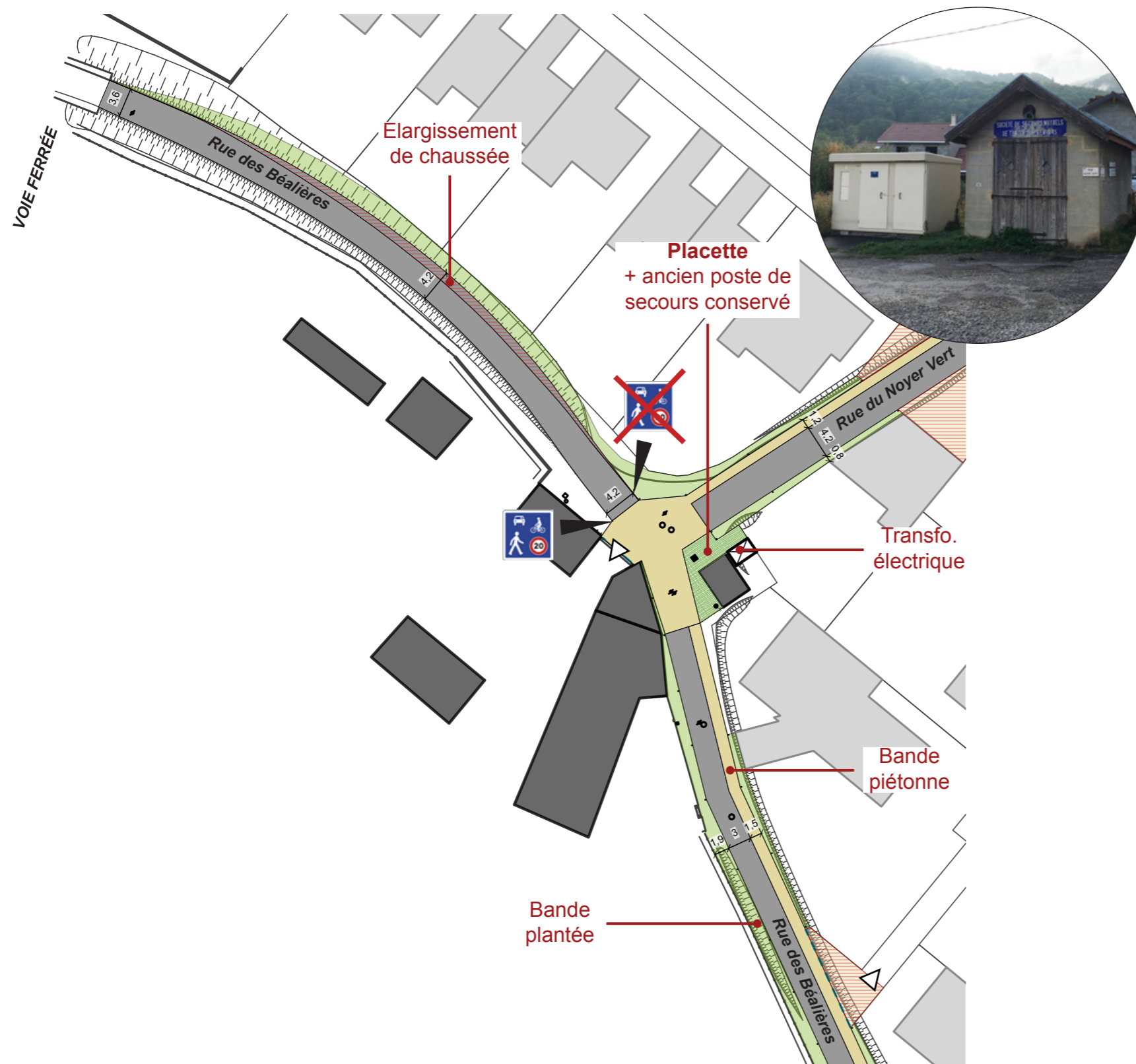
- > Accroche à la RD523 par le parvis de la Poste
- > Recalibrage de la voirie pour diversifier les usages
- > Création de placettes et plantation d'arbres dans les dilata-tions
- > Création d'une bande de circulation piétonne
- > Mise en valeur des pieds de murs



## 02.PROJET

# QUARTIERS NORD-OUEST

## Principe d'aménagement - Zoom sur la rue des Béalières



	béton désactivé		espace vert enherbé
	stabilisé		espace vert massif planté
	pavés barrettes béton joints gravier		arbre existant
	pavés béton joints sable		arbre planté
	pavés béton joints herbe		arbre fruitier planté
	enrobé existant		



> Recalibrage de la voirie pour diversifier les usages



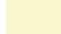






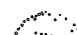


> Création de placettes dans les dilatations

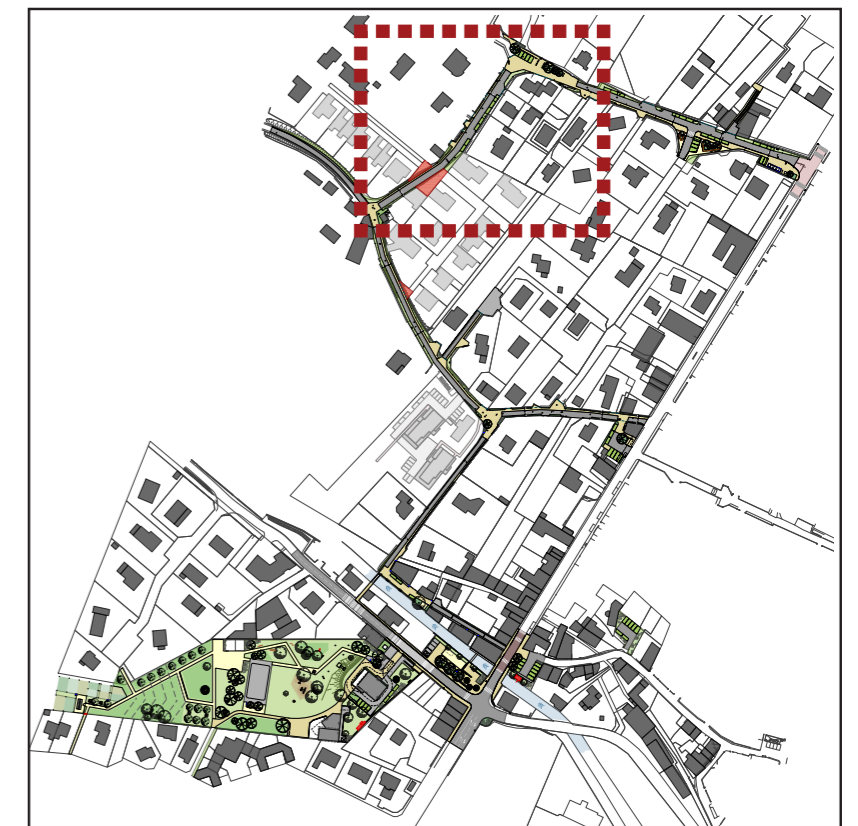
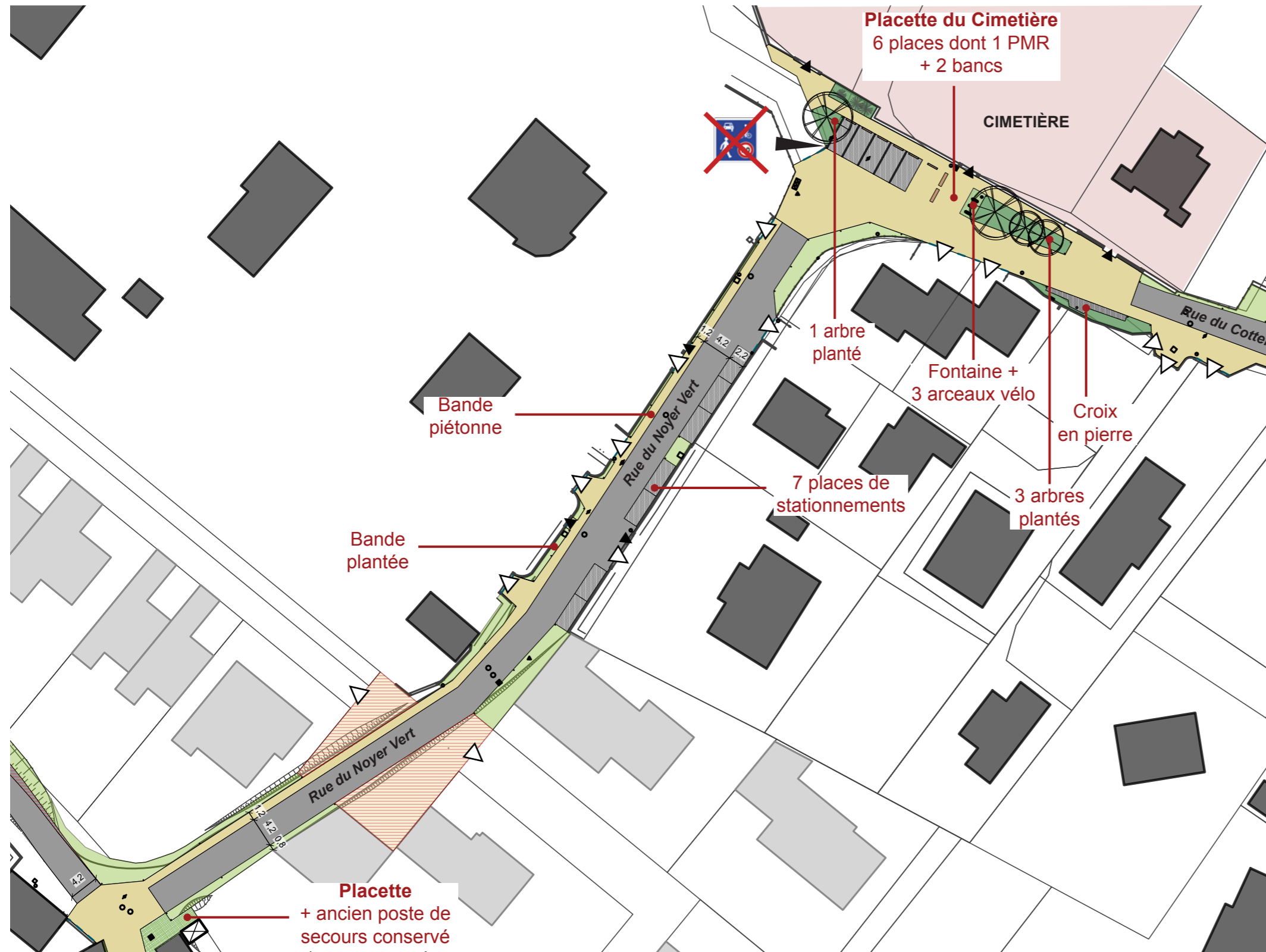
> Création d'une bande de circulation piétonne

> Liaison avec le pont de la voie ferrée

0 5 10 20 30m

## Principe d'aménagement - Zoom sur la rue du Noyer Vert

	béton désactivé		espace vert enherbé
	stabilisé		espace vert massif planté
	pavés barrettes béton joints gravier		arbre existant
	pavés béton joints sable		arbre planté
	pavés béton joints herbe		arbre fruitier planté
	enrobé existant		



> Recalibrage de la voirie pour diversifier les usages

> Poches de stationnements sur les sur-largeurs pour réduire la vitesse dans la rue

> Création d'une bande de circulation piétonne

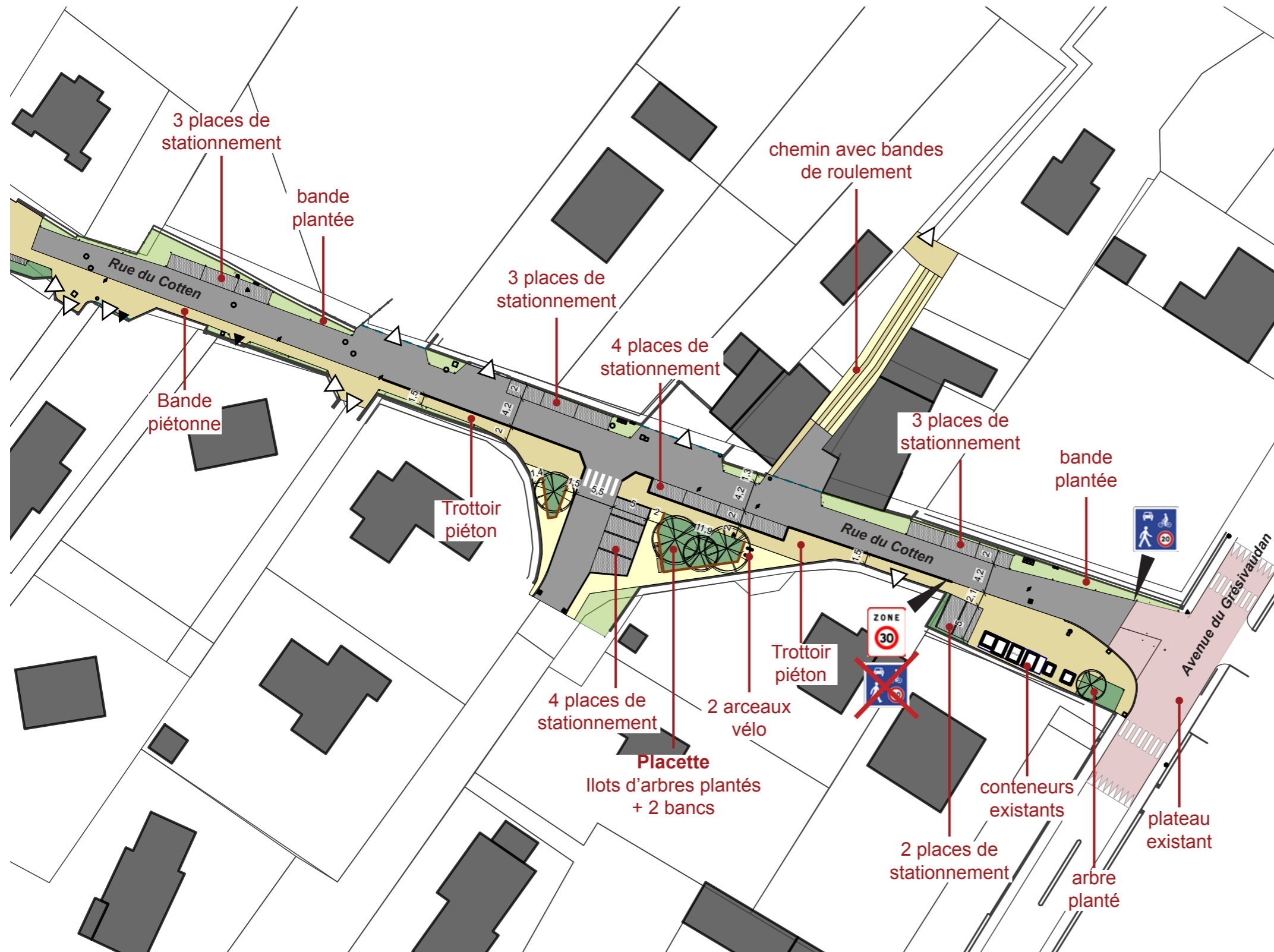
> Mise en valeur des pieds de murs



## 02.PROJET

# QUARTIERS NORD-OUEST

## Principe d'aménagement - Zoom sur la rue du Cotten



0 5 10 20 30m

	béton désactivé		espace vert enherbé
	stabilisé		espace vert massif planté
	pavés barrettes béton joints gravier		arbre existant
	pavés béton joints sable		arbre planté
	pavés béton joints herbe		arbre fruitier planté
	enrobé existant		



> Recalibrage de la voirie pour diversifier les usages

> Création de placettes et plantation d'arbres dans les dilatations et au niveau des séquences patrimoniales

> Poches de stationnements sur les sur-largeurs pour réduire la vitesse dans la rue

> Création d'une bande de circulation piétonne

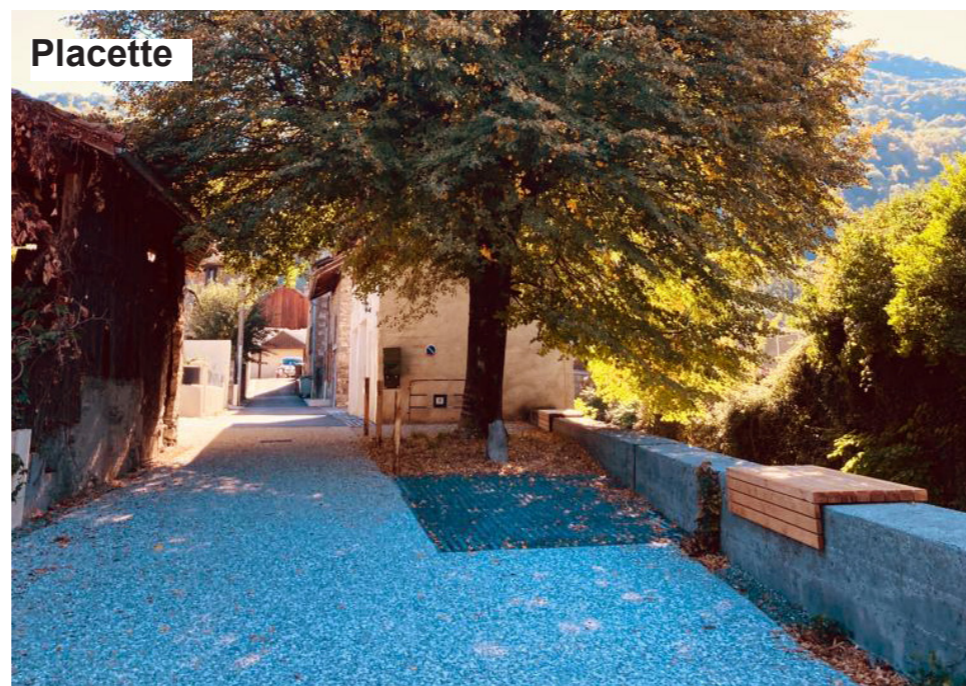
> Mise en valeur des pieds de murs

## 02.PROJET QUARTIERS NORD-OUEST

### Ambiances

#### Rues partagées

> optimiser le gabarit des voiries, intégrer des cheminements piétons, marquer les places de stationnement, créer des effets de placettes, apporter de la végétation, gérer les eaux pluviales



Tencin (38) - Atelier des cairns



Saint Julien de Toursac (15) - Atelier du Rouget



Tencin (38) - Atelier des cairns





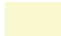




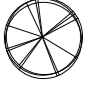





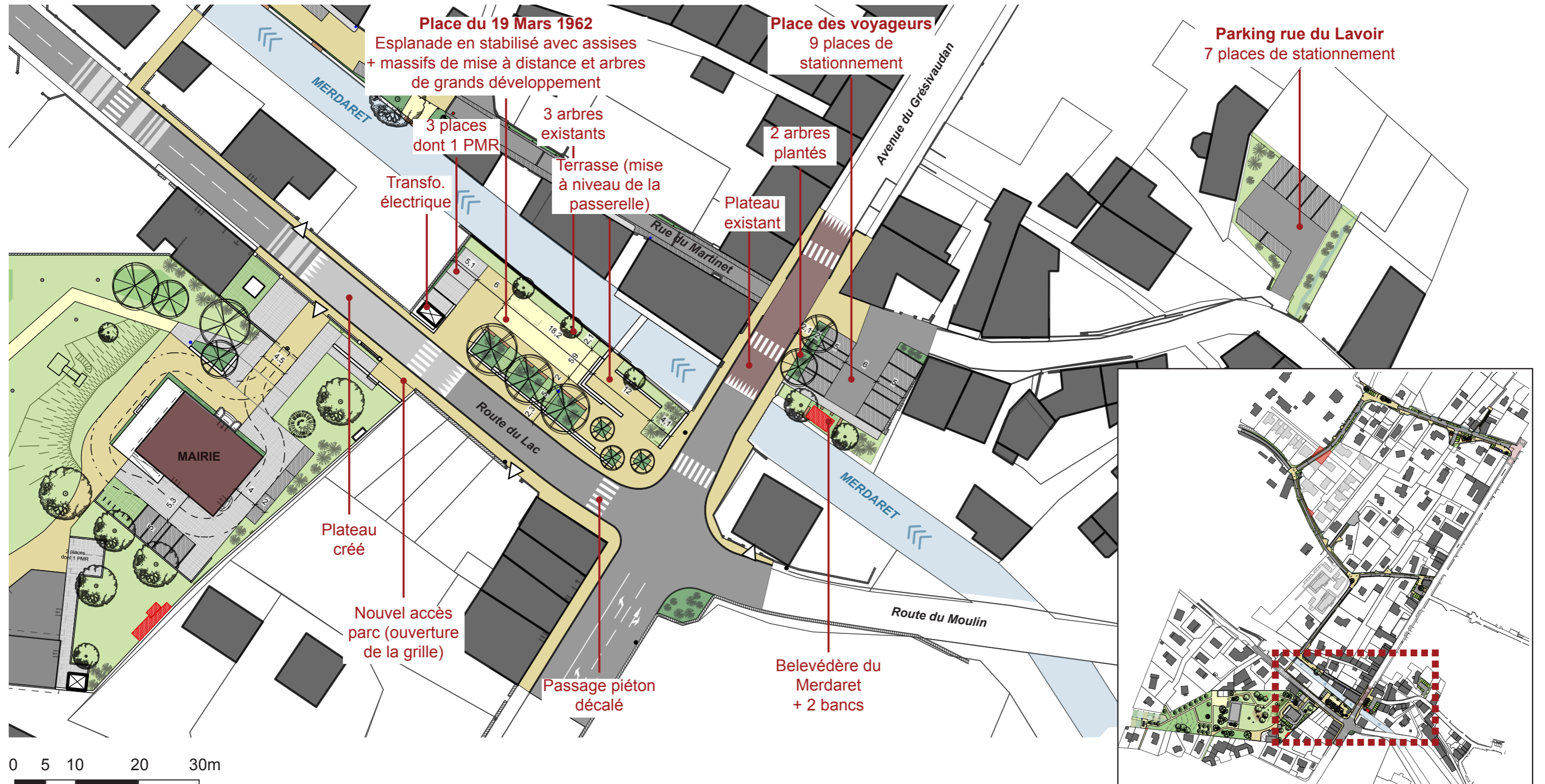
## 02.PROJET

# LE COEUR DE VILLAGE

### Principe d'aménagement

- > Réorganiser le stationnement à l'échelle de la commune pour créer une place publique fédératrice au coeur du village.
- > Sécuriser les parcours piéton et favoriser une diversité d'usages
- > Révéler le petit patrimoine local et les éléments du grand paysage

	béton désactivé		espace vert enherbé
	stabilisé		espace vert massif planté
	pavés barrettes béton joints gravier		arbre existant
	pavés béton joints sable		arbre planté
	pavés béton joints herbe		arbre fruitier planté
	enrobé existant		



## 02.PROJET

# LE COEUR DE VILLAGE

## Ambiances

### Végétalisation, mobilier et traitement du sol soigné

> marquer le cœur de village, inciter les véhicules à ralentir, favoriser et sécuriser les parcours piétons, diversifier les usages



Saint Etienne - Atelier ruelle



Boisseron - Atelier sites



Plateau piétonnier



Nantes - Doazan



Faverge de la tour - Atelier des cairns

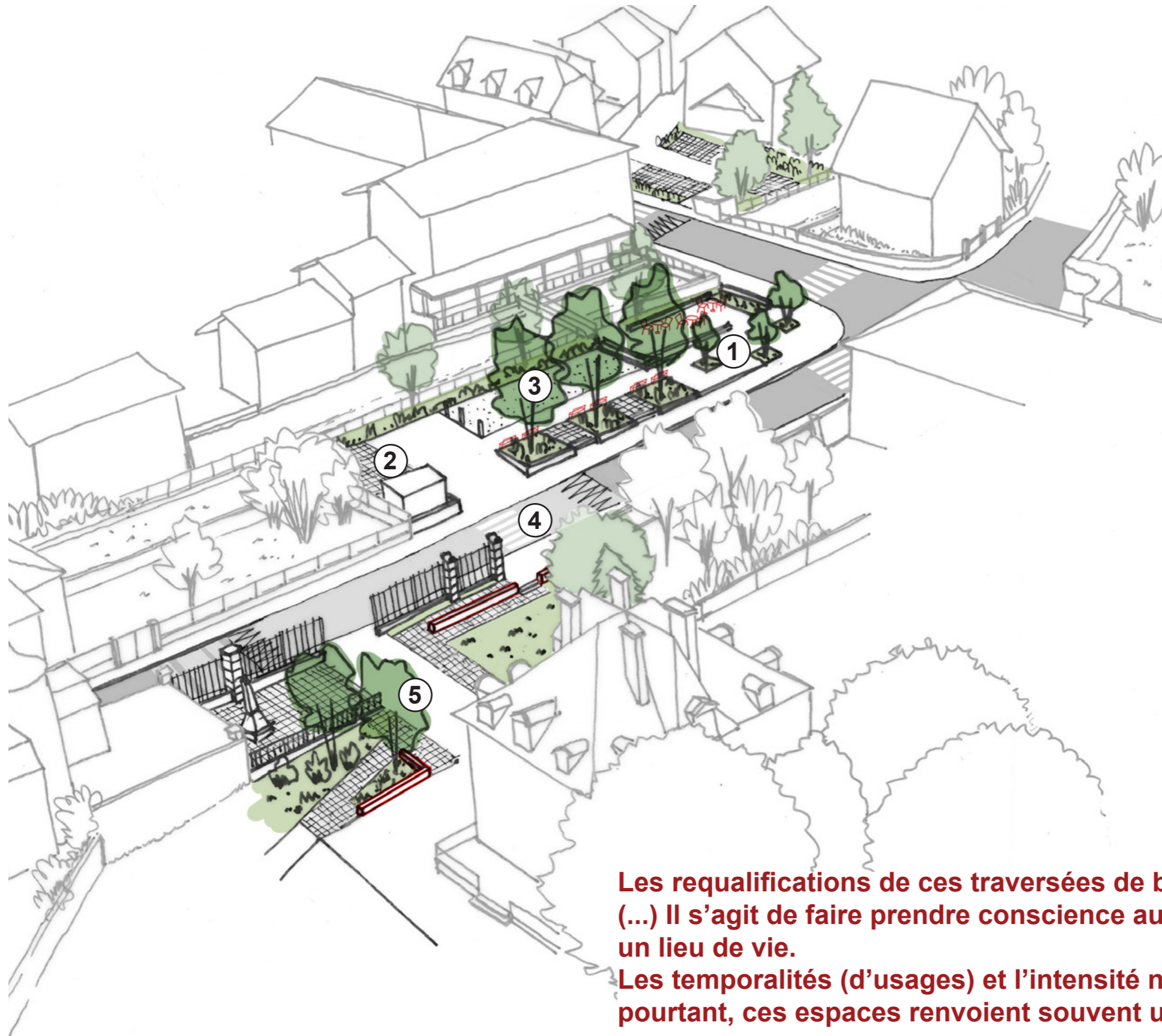


Avoriaz



Montignac

## ZOOM SUR LE LIEN MAIRIE ET COEUR DE VILLAGE



1. > Piétonnisation de la place  
> Mise en place de massifs de plantations de mise à distance  
> Nouveaux arbres plantés de grand développement  
> création d'un trottoir continu
2. > Conservation de 3 places de stationnement dont 1 PMR  
> Conservation du transformateur électrique
3. > Esplanade multifonctionnelle en stabilisé bordée d'assises tournées vers le Merdaret  
> Emplacement foodtruck  
> Possibilité d'extention de la terrasse du restaurant
4. > Traversée piétonne en vis à vis avec le parc et la place  
> marquage au sol et plateau pour ralentir les véhicules  
> Ouverture de la grille du parc
5. > Parvis requalifié avec accès véhicules limité et recalibré.

**Les requalifications de ces traversées de bourgs cherchent à favoriser la vie locale (...). Il s'agit de faire prendre conscience aux usagers «de transit» qu'ils traversent un lieu de vie.**

**Les temporalités (d'usages) et l'intensité ne sont pas celles de la ville dense. Et pourtant, ces espaces renvoient souvent une atmosphère «habitée».**

# ZOOM SUR LE LIEN MAIRIE ET COEUR DE VILLAGE



**Créer un appel vers le parc et sécuriser l'accès :**

- ouverture visuelle
- ajout d'une signalétique
- passage d'un cheminement



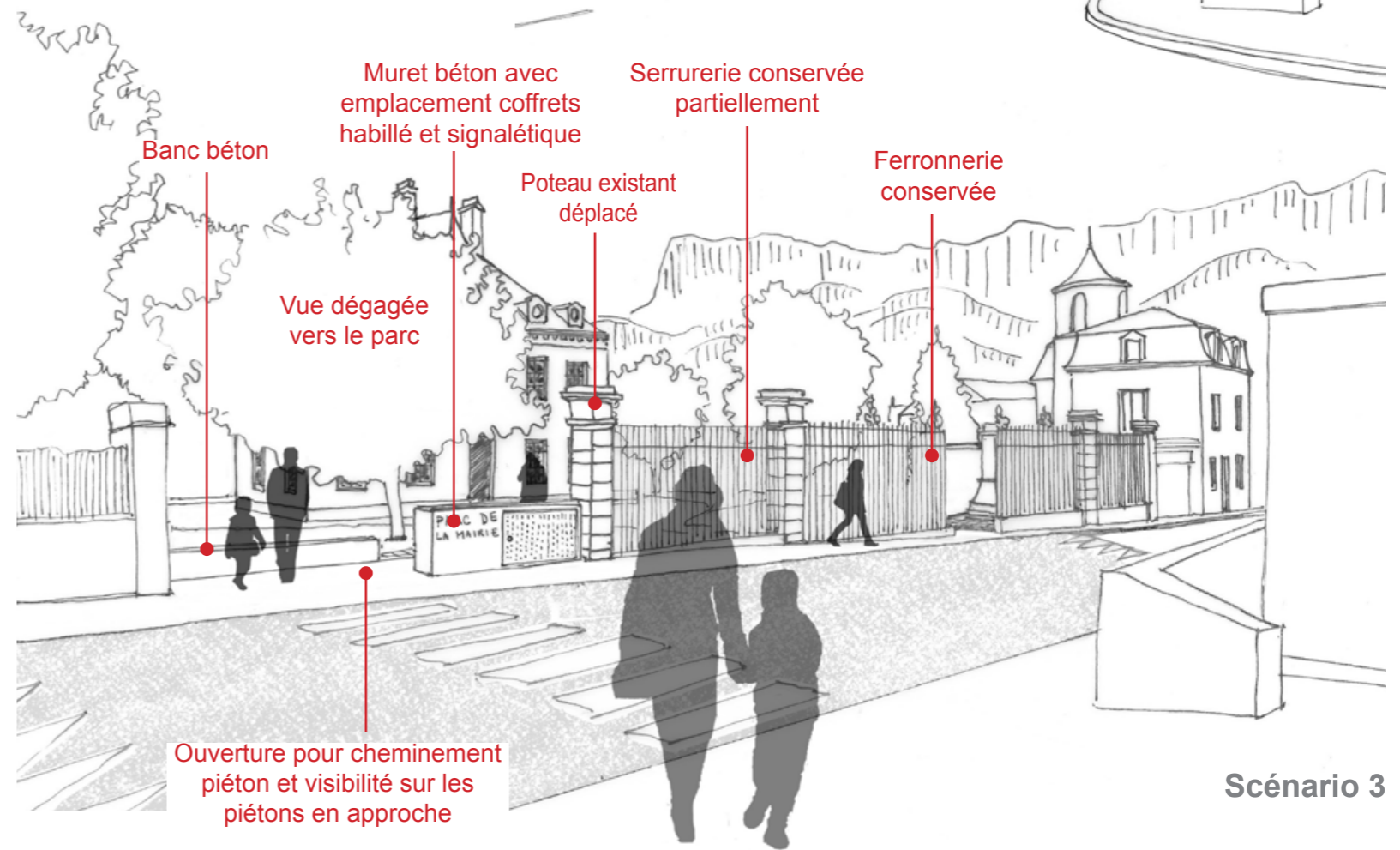
- Dépose partielle de la première portion de la grille sur 7m pour créer un passage dans l'axe de la place du 19 Mars 1962 et offrir une ouverture visuelle sur le parc.

- Création d'un muret bas en béton intégrant une signalétique gravée et ouvrant la vue entre la route et le parc, et installation d'un muret banc en recul par rapport au trottoir.

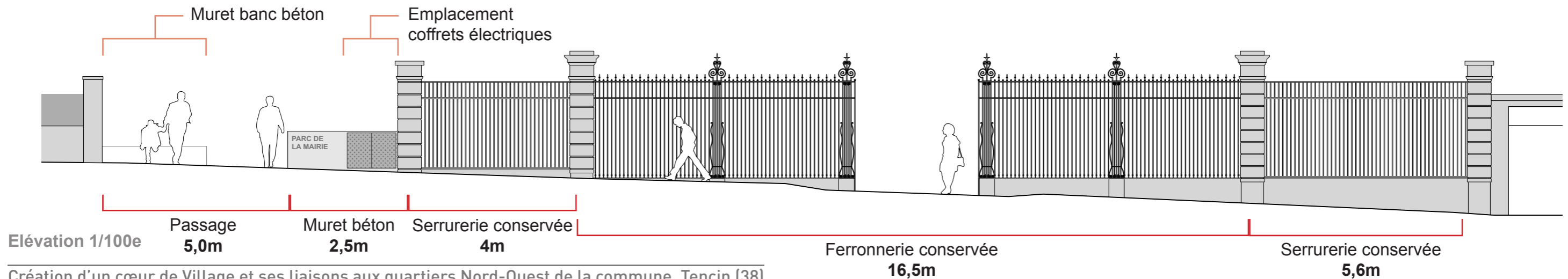


- Coffrets électriques déplacés dans une réservation du muret avec un habillage en métal perforé.

- Conservation de la ferronnerie existante et déplacement du poteau existant



Scénario 3





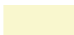









Élévation 1/100e

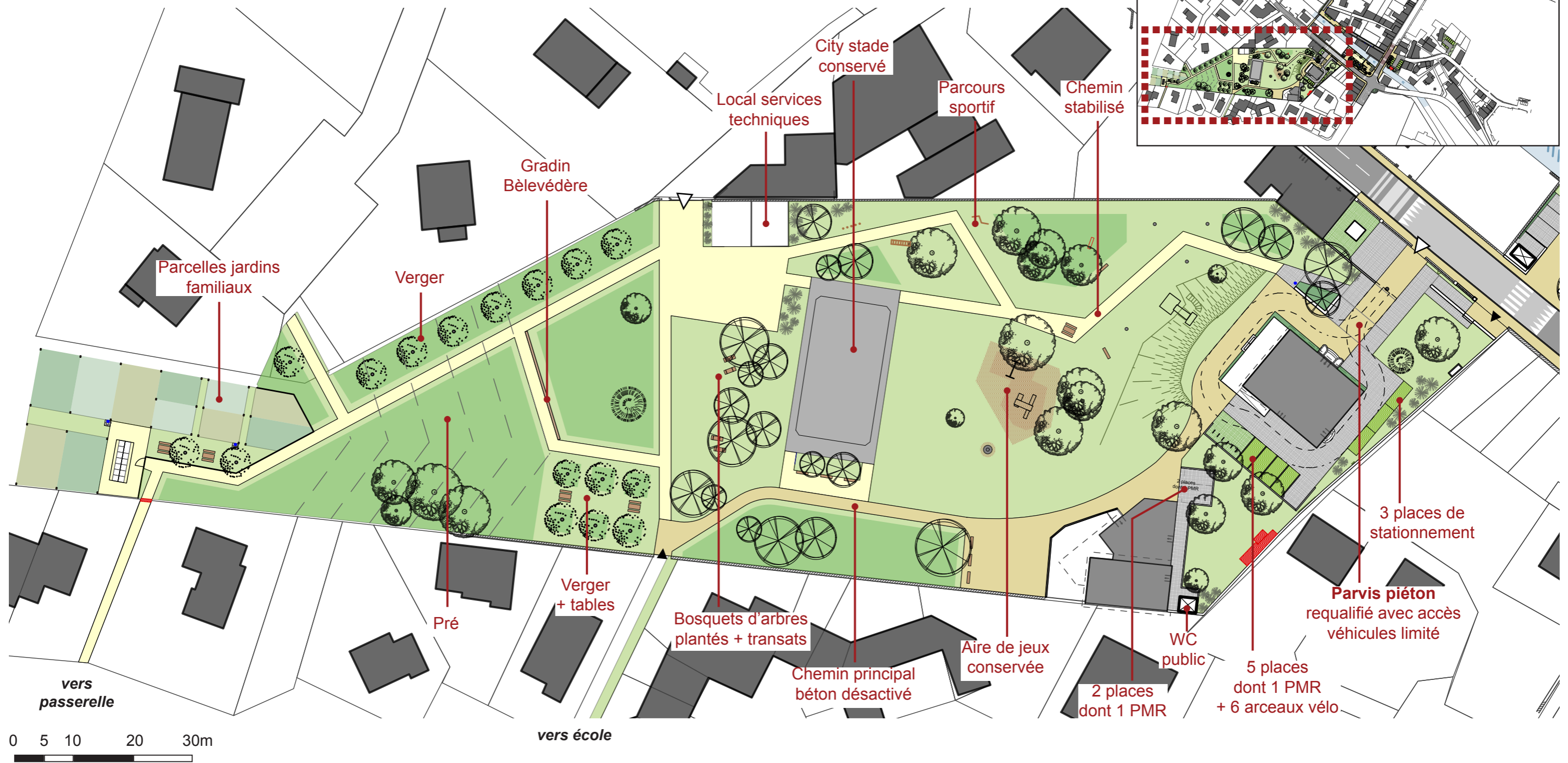
## 02.PROJET

# LE PARC DE LA MAIRIE

### Principe d'aménagement

- > Parvis de la Mairie apaisé et ouvert sur le cœur de village
- > Liaison piétonne vers l'école requalifiée
- > 10 places pour la Mairie et la bibliothèque (dont 2 plces PMR)
- > Prairie ludique ombragée par les bosquets d'arbres existants conservés et créés
- > Gradin belevédère, verger collectif, pâture et jardins familiaux ouverts sur le grand paysage

 béton désactivé	 espace vert enherbé
 stabilisé	 espace vert massif planté
 pavés barrettes béton joints gravier	 arbre existant
 pavés béton joints sable	 arbre planté
 pavés béton joints herbe	 arbre fruitier planté
 enrobé existant	



## 02.PROJET

# LE PARC DE LA MAIRIE

## Ambiances

### Gestion différenciée et usages

> structurer le parc par le végétal afin de varier les ambiances et favoriser la biodiversité, décloisonner les usages, affirmer les cheminements structurants, faire écho au caractère rural de la commune et mettre en valeur l'ouverture du parc sur le grand paysage.



Zurich (Suisse) - s-la



Genève (Suisse) - Husler et associés



Mobilier de type area



Jardins de Lemenc, Chambéry (73) - Atelier des cairns

# PLANNING OPÉRATIONNEL

